

Droit et Liberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

**DANS CE
NUMERO :**

**TROIS INTERVIEWS
EXCLUSIVES :**

■ L'explorateur - écrivain
Alain GHEERBRANT (page 12).

■ **Jacques BERQUE**, professeur au Collège de France (page 3).

■ **Beatrix BECK**, démissionnaire du Jury Fémina (page 11).

■ **Ilya EHRENBURG** : Préface au Journal d'Anne Frank (page 9).

■ **P. A. LENTIN** : Le criminel de guerre n° 101, Hans Globke (pages 4 et 5).

■ **Jean SCHAPIRA** : Ecrit pour les jeunes (page 8).

... Et les déclarations de personnalités diverses à l'occasion de la nouvelle année (page 7).

OUI ou NON ?

UN Mouvement comme le nôtre, même s'il a pour règle d'or d'écarter les discussions et les divisions politiques, ne peut se désintéresser du drame algérien. Mieux : s'il ne s'en préoccupait pas, il faillirait gravement à sa mission, car le racisme a une part importante dans les origines, le déroulement et les conséquences de ce douloureux conflit, qui vient d'entrer dans sa septième année.

Ce racisme, il se manifeste journellement dans certaines mesures de guerre (représailles et contrôles collectifs, camps de regroupement, etc...) qui visent les Algériens musulmans dans leur ensemble, considérés comme suspects en tant que tels ; ou encore dans les discriminations et les brimades dont sont victimes les travailleurs algériens vivant en France, traités en parias à raison de leur seule origine, de leur « faciès » ; enfin, dans les préjugés, les incompréhensions, les haines, dans ce climat inhumain, en un mot, que toute guerre — et celle-ci particulièrement — engendre.

MAIS le drame algérien, sans parler de l'hémorragie de sang et de biens dont il est cause, doit retenir notre attention sur un autre plan encore.

Depuis le 13 mai, les tenants du fascisme ne cessent de marquer des points : non pas qu'ils gagnent les faveurs de l'opinion, mais parce que la guerre est pour eux l'état le plus favorable.

Loin d'établir un équilibre entre deux « meutes » opposées, le Pouvoir fait deux poids deux mesures, selon qu'il s'agit des factieux — qui sont quelques poignées — ou des partisans de la paix qui représentent l'immense majorité du pays.

Les uns, au milieu du procès qui leur est intenté, sont libérés avec éclat comme

(Suite page 3.)

Albert LEVY.

LES PRIX LITTERAIRES

• Un lauréat ancien nazi • Une lauréate qui traite de "poux" les enfants du ghetto...

LA fin de l'automne amène chaque année pour les écrivains de France la distribution des lauriers. Le Prix Goncourt, le Prix Fémina viennent en tête. En dehors du prestige attaché à ces deux récompenses (le premier a couronné entre beaucoup d'écrivains illustres Henri Barbusse et Marcel Proust), chacun d'entre eux représente aujourd'hui, pour une moyenne de cent mille ou deux cent mille exemplaires vendus, des droits d'auteur se montant à vingt ou trente millions d'anciens francs.

Il est rare que le choix des jurys ne soit vivement discuté. Edouard Bourdet dans sa célèbre comédie *Vient de Paraître* avait spirituellement dénoncé les manœuvres mondaines et publicitaires auxquelles se livrent aux heures décisives éditeurs, parrains et marraines des candidats.

La désignation d'André Schwarz-Bart comme lauréat du Goncourt 1959 avait été l'une des seules à réaliser l'unanimité. *Le Dernier des Justes*, pour sa valeur humaine plus encore que pour sa valeur littéraire, avait emporté tous les suffrages. Un tel prix apparaissait à la conscience française comme une protestation et comme une revanche.

SI les deux Prix Goncourt et Fémina de 1960 ne méritaient la critique que sur le plan de l'écrivain, il s'agirait là d'un domaine purement subjectif où nous avons les uns et les autres des réactions souvent contradictoires et

je me garderais d'en entretenir nos amis de *Droit et Liberté*.

Mais ce sont les principes mêmes de Pierre PARAF.

(Suite page 11)

QUESTION RACIALE, ANNÉE ZÉRO...



— Son meilleur copain est un noir : ils sont inséparables!

Ce dessin de Jean Effel illustre le programme du gala antiraciste organisé par le M.R.A.P., le dimanche 20 novembre. La foule qui emplissait la salle Pleyel accueillait chaleureusement les grandes vedettes de la scène et de l'écran qui avaient apporté leur concours à cette belle soirée. De nombreuses personnalités étaient présentes. (Voir notre compte rendu en page 10.)

"Droit et Liberté" et le M. R. A. P. BIENTOT DANS DE NOUVEAUX LOCAUX Une souscription de 3 millions est ouverte

D'ANNEE en année, de mois en mois, l'influence du M.R.A.P. et le rayonnement de « Droit et Liberté » ne cessent de grandir. Dans les milieux les plus divers, à Paris comme en province et à l'étranger, les échos de notre action suscitent des dévouements nouveaux.

En 1960, le M.R.A.P. a

— soutenu et développé une ardente campagne de meetings et de protestation contre la vague de croix gammées au début de l'année.

— organisé le Colloque des enseignants et éducateurs contre le racisme, réuni à la Sorbonne à Paris.

— décerné le Prix de la Fraternité à

M. Jules Isaac en présence de plusieurs centaines de personnalités éminentes de toutes opinions et de tous milieux.

— organisé la grandiose Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la Paix au Palais de l'Unesco, à laquelle participèrent 1.500 délégués et invités.

(Voir suite page 5.)

Mariage à Hollywood...



UN chanteur épouse une actrice de cinéma. Rien de plus banal, et pour les gens normaux, cela fait tout au plus, un couple de plus sur la terre.

Mais Sammy Davis est noir, et May Britt une blonde Suédoise. Horreur ! Ce mariage a lieu aux Etats-Unis sous les yeux du Ku Klux Klan : effrayant cauchemar !

Alors, les racistes entrent en transes. Ils hurlent à la mort. Et leurs vociférations retentissent jusqu'à Londres où le chanteur noir est l'objet d'une violente manifestation de fascistes qui l'insultent, brisent les vitres de sa voiture et font brailler leurs hauts-parleurs : « Sammy, retourne dans ton arbre ! »

Qui est Sammy Davis ? Il se définit lui-même : « Je suis noir, juif et borgne », dit-il.

(Suite page 2.)

Droit et Liberté
présente à ses
lecteurs ses meilleurs
vœux pour 1961

Européen sans spécialité

— Bonjour M'sieur, je viens pour l'annonce.

— Quelle annonce ?

— Celle que vous avez fait paraître, le 1^{er} décembre, dans Le Parisien Libéré, et réservant des emplois aux Européens, sans spécialité.

— Ah ! oui. Je regrette mais c'est complet. Laissez votre adresse, on vous écrira...

— C'est que je suis assez pressé. Et puis, je crois répondre pleinement aux exigences de votre annonce...

— Si vous avez des titres particuliers à faire valoir, je vous écoute.

— Eh bien, je suis né à Nuremberg, après l'autre guerre. Très tôt, parmi la jeunesse locale, j'ai acquis la fierté d'être Européen. Par la suite, je me suis efforcé de faire partager cette conviction à travers l'Europe même. Mais, pour construire cette Europe millénaire, mes amis et moi avons été contraints de démolir quelque peu l'ancienne, je l'avoue. Bref, nous n'avons pas été suivis... Nullement découragé, je n'ai pas hésité, alors, à porter mes sentiments européens à travers le monde, et par le canal de Suez et celui de la Légion Etrangère, jusqu'en Corée et en Indochine. Toujours rebuté, je me suis rabattu sur l'Afrique, où j'ai échoué à Tamanrasset, ville européenne — à ce qu'on m'avait dit — aussi bien que Dunkerque.

— Et ensuite ?

— Ensuite, j'ai fini par me rendre compte que j'avais fait beaucoup de chemin pour une idée de l'Europe qui, elle, n'avancait pas. J'allais céder au découragement, quand je suis tombé sur votre annonce demandant des Européens seulement, et sans spécialité. C'était ma chance. Même si je devais borner ma qualité d'Européen à l'échelle du commerce, mais après tant de déboires... Enfin, monsieur le chef du personnel, vous conviendrez, à travers mon curriculum vitae, qu'Européen comme personne, je n'ai guère eu le loisir d'acquiescer une spécialité quelconque, si ce n'est de m'être spécialisé comme Européen...

— Evidemment. Aussi m'excusant de la modestie de l'emploi, eu égard à vos titres et qualités, je vous embauche tout de suite.

Oncle TOM.

...culs, et en...
A Barbizon (B-et-M.)
Jésu Jougé, Sér. cat. exig. Se pr.
Ets Dufour, 143, bd Chanzy,
MONTREUIL (Seine)

BON SALAIRE

PLUS PRIME
offerte par
IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DIFFUSIONS PUBLICITAIRES

FEMMES 18 à 45 ans
HOMMES JUSQU'À 40 ANS

Européen seulement, sans spécialité
TRAVAIL temporaire mais renouvelable, RIEN A VENDRE
Activité agréable. Sse présentation. B santé. Se près SODEP.
5 rue A Croquette, Charenton-le-Pont
Ecoles de 10 à 12 h. 30 et de 14 h 30 à 17 h sauf samedi

Offre possible d'emploi

Lu dans le « Parisien Libéré »
(1-12-1960)

ETATS-UNIS

● Mariage à Hollywood

(SUITE DE LA PAGE 1)

Trois handicaps pour un homme qui veut faire carrière à Hollywood. Mais son talent, et dit-on sa cranerie, renversent toutes les barrières : à 34 ans, il « vaut » une fortune, et les portes des clubs les plus sélects s'ouvrent devant lui.

Une seule chose lui est interdite : le

Le Carnet de "D.I."

NOS DEUILS

Nous avons appris avec beaucoup de peine, le décès de Mme LEVINE, épouse du président de la Société « Lodz », qui est l'un des fondateurs de notre Mouvement. Nous lui exprimons, ainsi qu'à toute sa famille, nos sincères condoléances.

★

Notre ami Daniel Vidal, le dévoué secrétaire du comité du M.R.A.P. de Clermont-Ferrand, a eu la douleur de perdre son frère, Joseph VIDAL. Nous lui exprimons ainsi qu'à toute sa famille notre fraternelle sympathie.

DISTINCTION

C'est une amie de notre Mouvement, M^{lle} Catherine Ammar, ex-déportée de la Résistance, officier de la Légion d'Honneur, qui a obtenu pour 1960 le Premier Prix du Palais Littéraire pour la Meilleure Nouvelle.

Nous lui adressons nos vives félicitations.

EXPOSITION

Du 3 au 18 décembre se tient à la Galerie Zak, 16 rue de l'Abbaye (place Saint-Germain-des-Prés), une exposition de notre ami Adlen. Il présente une série de toiles sur l'Île-de-France, le Limousin et la Côte d'Azur.

Pour l'acquisition et l'aménagement des nouveaux locaux de « Droit et Liberté » et du M.R.A.P.,

Je souscris

la somme de
Nom
Adresse

Adresser ce formulaire et les dons à « Droit et Liberté », 15, Faubourg Montmartre, Paris (IX^e). C.C.P. 6070-98 Paris.

nous rappellent douloureusement les sanglantes journées de Little Rock, présentes dans toutes les mémoires.

Vers la mi-novembre, deux écoles ouvrirent pour la première fois leurs portes à quatre petites filles noires qui, sagement, prirent place à leurs bancs. Pour les protéger, des cordons de police avaient été établis autour des bâtiments scolaires.

Alors un ouragan de haines souffla. Tandis que les croix enflammées des lyncheurs de nègres font leur apparition, les vaillants « croisés » de la race blanche descendent dans les rues, insultant, provoquant, frappant tous ceux que la nature a fait noirs. Des jeunes gens — des blancs — envahissent l'Hôtel de Ville en scandant : « Nous ne voulons pas être intégrés », cependant que devant l'école élémentaire où l'une des quatre fillettes a été admise, une centaine d'excités accueillent par des huées la petite écolière. Cette noble bravoure répétée en différents endroits, partout provoquant des bagarres.

Pour réduire les fauteurs de trouble au silence, les pompiers mettent leurs lances en action, et la police procède à 250 arrestations. Mais curieuses coïncidence, la plupart des personnes arrêtées sont... des noirs.

Après la bataille on releva les victimes ; parmi elles se trouvait une petite fille de six ans lâchement assassinée d'un coup de poignard. Deux autres noirs ont subi le même sort.

Mais un fait demeure acquis : les enfants noirs ont gagné leur bataille ; une de plus.

Cela ne saurait faire plaisir à tout le monde, et les bouffe-racistes sont déchainés.

L'un d'entre eux, un certain James Venable, dirigeant du K.K.K. à Atlanta, vient de prendre la parole au cours d'une réunion.

Il affirme que « la seule solution à la question de l'intégration scolaire dans les écoles américaines, consisterait à fermer ces établissements, ou à y mettre le feu ».

Mais les choses ont changé en Amérique. C'est un signe des temps, que les deux candidats à la présidence, Nixon et Kennedy aient inscrit à leur programme électoral le problème d'intégration raciale qui, nous disent de nombreux observateurs, sera un test pour l'autorité du président élu.

JUSTICE

● L'enfant de Saint-Quentin

Nos lecteurs se rappellent l'affaire de ce gosse de 6 ans, le petit Henri Jacobot, placé dans un réfrigérateur par un boucher de Saint-Quentin, aidé par ses commis, en novembre 1958, au motif que l'enfant était juif, et de surcroît « polak ».

Notre Mouvement, dès l'origine de cette pénible affaire avait dénoncé le boucher antisémite et ses complices.

Nous avons chargé notre ami M^{re} Manville, avocat à la Cour, membre du Bureau National, de soutenir les intérêts de la famille Jacobot.

Malheureusement, dès le début, les pouvoirs publics ont cherché à minimiser l'affaire, presque, pourrait-on dire, à l'étouffer.

Cependant, le commis boucher, qui servit de bouc-émissaire, fut renvoyé devant le Tribunal de simple police, ce qui était un comble, vu la gravité des faits.

Il fut condamné à une simple contravention, tandis que le boucher lui-même, Jandrain, n'était même pas inculpé, ce qui provoqua l'appel de la famille Jacobot.

● Le feu aux écoles ?

La Nouvelle Orléans vient d'être le théâtre de violentes manifestations qui

« Le Syndicaliste Forain »

nous écrit...

Nous avons relevé dans notre dernier numéro un article du « Syndicaliste Forain » qui, parmi les forains installés depuis la Libération citait « un contingent important d'étrangers proscrits dans leur pays d'origine par les événements politi-

ques, et aussi des émigrants volontaires acceptés en France, pays traditionnellement hospitalier, sans limitation de nombre, et soi-disant venus pour y travailler manuellement et que l'on vit, passé le délai réglementaire de cinq années de présence, installés commerçants tantôt en boutiques, mais le plus souvent sur les marchés ».

Cette phrase, dans la situation présente, nous a paru de nature à entretenir une certaine xénophobie, que d'aucuns s'emploient à provoquer dans le milieu petit commerçant.

L'auteur de cet article, M. A. Cansi, nous adresse une longue lettre, affirmant que notre interprétation était « à contre-sens » Et que ni son journal, ni l'organisation dont il est le porte-parole n'admettent le racisme et la xénophobie. Nous lui donnons acte de cette rectification.

Il faut reconnaître pourtant que cette phrase, même dans son contexte, prêtait, à confusion.

La Cour d'Amiens, le 15 mars 1960, devait à son tour, malheureusement, suivre cette même orientation, tendant à considérer la scandaleuse attitude du boucher comme un geste bénin.

Le commis boucher Therouanne fut cependant condamné, mais trop légèrement selon nous, et selon surtout la partie civile, qui fit un pourvoi en Cassation.

La Cour suprême vient de rendre sa décision qui confirme la thèse de la victime, en reconnaissant que l'attitude du boucher méritait une sanction beaucoup plus sévère, puisant dans un délit de coups à enfant, mais elle rejette cependant le pourvoi comme irrecevable pour des moyens de forme qui font apparaître l'indifférence sinon la carence du Ministère public qui ne jugea pas opportun de s'emouvoir de la légèreté de l'inculpation.

L'affaire Jacobot n'est pas finie, car la Cour d'Appel aura à examiner encore cette affaire sur le plan des intérêts civils.

Mais, de toute manière, l'affaire Jacobot ne sera pas finie tant que les racistes et les antisémites ne seront pas réduits à l'impuissance, tant que, en France et ailleurs, des hommes seront victimes de leur origine ou de leur religion.

Notre Mouvement, qui a pris dès sa naissance, l'engagement d'honneur de dénoncer partout les méfaits de cette plaie honteuse de notre civilisation, le racisme, continuera de mener le combat pour la fraternité entre les hommes et l'égalité des peuples.

U.R.S.S.

● Africains à Moscou

Le 17 novembre, a été inaugurée à Moscou l'« Université de l'Amitié des Peuples », créée par le gouvernement soviétique à l'intention des étudiants des pays anciennement colonisés. Cinq cents jeunes gens appartenant à 59 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, se mêlaient aux jeunes Soviétiques qui, au nombre d'une soixantaine sont également inscrits à cette Université.

Après les discours des recteurs des deux Universités de Moscou, du président de l'Université de Djakarta (Indonésie), du directeur de l'Université de Bombay, du directeur du Collège du Ghana, qui présentèrent leurs vœux à la nouvelle institution, M. Khrouchtchev a prononcé une allocution accueillie par d'interminables ovations.

« Le gouvernement soviétique, a-t-il notamment déclaré, a créé, sur l'initiative de nos organisations sociales, cette « Université de l'amitié des peuples » pour aider les peuples qui se libèrent du joug colonial à former les cadres nationaux indispensables... Le peuple soviétique comprend parfaitement que les peuples d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine veulent avoir leurs propres médecins, ingénieurs, professeurs, savants. D'aucuns prétendent voir dans cette initiative je ne sais quelle intrigue soviétique. Laissons-les jaser... Nous ne voulons imposer à personne notre idéologie... »

Au moment précis où se tenait cette inauguration, et où l'O.N.U. commençait la discussion sur le projet de résolution soviétique demandant l'abolition totale du régime colonial, trois anciens boursiers africains de l'Université de Moscou ont rendu publique une « lettre ouverte » adressée aux gouvernements d'Afrique, et qui constitue une violente

(Voir suite page 3.)

VITRIFICATION de parquets

APPARTEMENTS — PROPRIETES
— BUREAUX — MAGASINS —
POSE DE PARQUETS
— RABOTAGE —
— PEINTURE —
- REVETEMENTS DE SOLS -

Travaux exécutés par spécialistes
Déplacement en Seine, Seine-et-Oise
Sans majoration de prix

Devis gratuit sans engagement

BEMART

158, rue des Pyrénées - PARIS
MEN 18-73

(Suite de la page 2.)

diatribe contre l'U.R.S.S. Respectivement originaires du Nigéria, de l'Ouganda et du Togo, ces trois anciens étudiants, qui ne vivent plus en U.R.S.S., affirment y avoir été l'objet de calomnies et de discriminations. Ils prennent la défense d'un de leurs condisciples expulsés de Moscou pour immoralité, accusation qu'ils déclarent calomnieuse, tout en précisant que trois étudiants ont témoigné contre lui. Ils s'en prennent au « Comité de Solidarité afro-asiatique » et aux professeurs de l'Université qui traceraient « un tableau erroné de la situation en Afrique ». « A notre arrivée, beaucoup d'entre nous ont été somptueusement accueillis et fêtés, écrivent-ils, au point que certains d'entre nous ont été impressionnés » ; et ils critiquent « les échanges culturels, qui permettent aux communistes de faire de la propagande. »

Il n'est pas possible, d'après ces attaques, dont l'aspect polémique est évident, d'évaluer la portée réelle des incidents qui peuvent les avoir suscités. Cette affaire semble, en tout cas, revêtir un caractère essentiellement individuel. « Le Monde », qui publie des extraits de la « lettre ouverte » souligne à ce sujet que « les tendances racistes sont à peu près inexistantes dans le peuple russe », et son correspondant à Moscou donne de multiples précisions sur « l'Université de l'amitié des peuples », qui contredisent plusieurs des assertions des trois signataires.

D'autre part, dans une réponse publiée dans la Komsomolskaya Pravda, un étudiant népalais de l'Université de Moscou, s'inscrit en faux contre les affirmations des trois anciens étudiants africains. « En U.R.S.S., écrit-il, il ne peut absolument pas être question d'une quelconque discrimination raciale. Lorsque les étudiants africains qui se sont laissés « attraper » par les persuasions américaines sauront ce que c'est que l'égalité des races à l'américaine, ils regretteront toute leur vie d'avoir quitté l'Union Soviétique. »

Précisons que l'« Université de l'amitié des peuples », qui ne compte actuellement que 500 places, a reçu 43.000 demandes d'admission.

LETTRÉ D'UN ALGERIEN

Nous avons publié dans notre dernier numéro une importante étude de M^r Armand Dymenstajn sur les brimades administratives dont sont victimes les Algériens vivant en France. C'est sous un angle différent qu'est analysée la condition des Algériens dans la lettre émouvante que nous reproduisons ci-dessous :

« **N**OUS n'acceptons pas de fleurs des Algériens » m'a répondu ce matin la concierge à laquelle j'offrais un bouquet de fleurs en récompense de la régularité avec laquelle elle me remet le courrier.

Excepté dans de rares milieux où je suis connu, je n'ai jamais eu l'impression d'être accepté en France. Je vis à Paris depuis un an. A « Paris, la ville qui chante » pour reprendre le vers d'un poète kabyle. Que de dérision renferment ces mots pour un Algérien ! Paris chante, c'est vrai, mais pour qui ?

Je vois toujours venir avec beaucoup d'appréhension le dimanche, car ce jour-là, Paris est un banquet où je ne peux pas être convive.

Je promène parfois mon teint bronzé et mes cheveux frisés dans la ville joyeuse, dans ses rues « suréclairées » la nuit, obsédé par cette confiance d'un jeune ouvrier algérien : « le dimanche, il m'arrive d'aller trois fois au cinéma, tout seul, tellement je m'ennuie ».

Avant de venir en France, je m'entendais dire : « tu verras le Français de France, le vrai Français ! ».

En débarquant à Marseille par un matin ensoleillé de septembre je voyais se réaliser l'un de mes rêves. La vallée du Rhône et sa verdure, les paysages harmonieux, les longues routes droites, ombragées et le champagne offert par la famille qui m'hébergea à Chagny me firent entrevoir un séjour heureux en France.

Deux jours après, je demandais mon chemin à une jeune femme à Lille : elle prit la fuite sans répondre.

L'entrée des bals n'est pas interdite aux Algériens, mais il m'est arrivé de passer plusieurs heures dans les bals, à Paris ou dans le Nord, sans pouvoir danser une seule fois. Un soir j'allais tenter ma chance à Courtrai, en Belgique : pas une danse ne me fut refusée.

Il serait injuste de dire que tous les Français sont racistes. Certaines familles m'ont reçu comme si j'étais l'un des leurs.

Mais au milieu de la foule, je me sens indésirable. En général, le racisme n'est pas apparent. On le reconnaît à cette impression de solitude qu'on ressent même dans les rues les plus animées, à un regard ou à l'absence de regard. Les yeux qu'on regarde ont l'air de miroirs ternis.

Entre des intellectuels du bassin méditerranéen Un dialogue original s'est ouvert à Florence

Récemment, s'est tenu, à Florence, un Colloque d'intellectuels appartenant aux différents pays qui bordent la Méditerranée. Cette initiative originale mérite l'attention de tous ceux qui entendent s'opposer au racisme.

Pour la présenter à nos lecteurs, nous avons posé quelques questions à l'un des éminents participants de cette rencontre, M. Jacques BERQUE, professeur au Collège de France. Voici ces questions et les réponses qu'il a bien voulu nous faire :

1. — *Le Colloque de Florence, qui s'est tenu il y a quelques semaines, et dont vous étiez l'un des participants, constitue une rencontre assez extraordinaire dans la période présente. Pouvez-vous préciser en quoi consistait son originalité ?*

Le Colloque de Florence est inséparable de la ville de Florence, et inconcevable sans Giorgio La Pira, qui en fut, et en reste, le principal organisateur. Dès sa première réunion, en 1958, est ressorti son orientation, qui est d'être, ou plutôt de devenir un *joint-committee* d'intellectuels méditerranéens. Ces trois derniers termes constituent pour l'entreprise un véritable critère de réussite : saura-t-elle « conjindre » (je ne dis pas « unir ») des intellectuels représentatifs de cette aire de civilisation ?

2. — *Les questions débattues au Colloque ont-elles un rapport avec les problèmes internationaux qui concernent les pays représentés à cette rencontre ?*

En fait, et surtout lors de notre première réunion, qui fut assez agitée, les problèmes politiques constituaient pour beaucoup la toile de fond. Ils animaient certains orateurs. Encore la dernière fois, il en a été ainsi, quoique de façon beaucoup plus réservée, trop réservée peut-être. Mais, à mon sens, si les contradictions dont découle l'événement politique doivent être considérées et traitées par le Colloque dans son propre style, et à son propre niveau, il va sans dire que l'événement en tant que tel et l'actualité directe doivent céder le pas aux réflexions de l'historien, du sociologue, du

philosophe, enclins à penser « structure » plutôt qu'« accident ».

Je ne suis pas sûr que les organisateurs aient eu dans l'esprit cette distinction-là. Mais le fait est qu'ils ont cru devoir, à la suite d'incidents qui s'étaient produits en 1958, écarter de ce Colloque, une délégation algérienne. Notre confrontation n'a donc pas été complète. Et d'ailleurs, beaucoup d'autres méditerranéens manquaient. C'est regrettable.

INTERVIEW DE Jacques BERQUE Professeur au Collège de France

3. — *Le Colloque et l'organisme qui le patronait se sont affirmés « méditerranéens ». Cette définition suppose-t-elle la constitution d'un « bloc », culturel ou d'autre nature, par opposition à d'autres parties du monde ?*

Je vois dans la culture méditerranéenne, et dans l'humanité qu'elle touche, une personne ancienne et valable du monde présent et à venir. Cette personne doit se défendre des autres, certes, mais encore plus d'elle-même. Bien plus, en s'affirmant personne, elle s'avère respectueuse des autres, et son affirmation devient un facteur d'harmonie. A l'intérieur d'elle-même, je pense qu'elle nous apporte, venu d'un passé très antique, mais revivifié à plusieurs époques de l'histoire, le message d'une authentique unité entre l'Orient et l'Occident, tous deux fils d'Héraclite.

Eclair » prescrit à son personnel de n'utiliser le mot « abattu » que pour les animaux et les arbres. Il considère donc les Algériens comme des êtres humains. N'est-ce pas pour faire échec aux adversaires de l'intégration véritable, celle des cœurs ?

Dans un récent article du « Monde » sur ces problèmes, M. Pierre Renier met l'accent sur des nécessités d'ordre économique pour inciter le Français à plus de compréhension envers les Algériens.

Ne serait-il pas plus conforme aux idées progressistes du XX^e siècle d'écrire : « le temps du racisme est révolu ; il n'y a pas de différences fondamentales entre les hommes quelle que soit la couleur de leur peau et le lieu de leur naissance ; il est temps de construire une humanité fraternelle ».

« Tout cela demandera du temps et beaucoup de bonne volonté », conclut M. Pierre Renier.

Hélas ! De nos jours, l'Histoire n'attend pas !

OUI ou NON ?

(Suite de la première page.)

si l'on s'excusait d'avoir gêné pour un temps leurs activités criminelles. Aux autres vont les coups de matraques et les insultes. Les déportés se voient interdire leur cortège de protestation contre l'installation de bases allemandes en France ; mais les nerfs de « Jeune Nation » et de l'« Action Française », peuvent, sans être inquiétés, descendre les Champs-Élysées en hurlant leurs slogans haineux.

On voit tenir le haut du pavé des hommes connus pour leurs positions racistes, des fascistes avérés, qui ne sont forts que de l'impunité dont ils bénéficient et de la publicité qui entoure le moindre de leurs propos. Ils ne peuvent poursuivre leurs complots contre la démocratie et contre la paix que dans la mesure où l'autodétermination, reconnue nécessaire, n'est pas loyalement et rapidement appliquée.

UNE négociation avec ceux contre qui l'on se bat, dans la clarté et la dignité, offrant toutes les garanties réciproques d'une réelle et sincère consultation des Algériens (sans préjuger de leur choix) aurait d'emblée l'approbation enthousiaste du pays. Outre qu'elle couperait court aux espoirs des racistes et des factieux, elle replacerait la France dans le courant de l'histoire et lui permettrait de retrouver la confiance et l'amitié de tous les peuples.

De multiples façons, la volonté de l'opinion s'est exprimée dans ce sens, de la

4. — *Estimez-vous que les conflits existant dans le bassin méditerranéen (en particulier le drame algérien et l'opposition israélo-arabe) soient dans une certaine mesure conditionnés par les préjugés racistes ?*

C'est presque toute l'histoire du monde qui, de proche en proche, se rattache aux tensions ethniques. Mais réciproquement, on peut dire que le racisme, aujourd'hui, tient surtout à des situations sociales et historiques. Le Sud méditerranéen, dans sa phase présente, connaît, dans une certaine mesure un rajustement de ces situations : il s'expose donc à des tensions ethniques d'un type nouveau : entre Français et Algériens par exemple, ou entre Arabes et Juifs. Mais entendons-nous bien, il s'agit là du résultat très médiat de procédures historiques : affaire d'Algérie, affaire de Palestine par exemple. L'origine du mal étant historique, le remède l'est aussi.

5. — *Pensez-vous que le Colloque puisse contribuer efficacement, sur le plan de l'opinion publique et pas seulement des spécialistes, à combattre les préjugés racistes, à favoriser la compréhension entre les peuples ou les communautés en conflit ? Quels moyens envisagez-vous personnellement à cet effet ?*

Le Colloque méditerranéen, je l'ai dit de sa tribune, doit traiter ces tensions par ce que j'appellerai une médecine du dépassement. C'est-à-dire qu'il ne doit pas prétendre résoudre des débats trop actuels, et encore moins tenter entre les parties des conciliations que Sartre qualifierait « de mauvaise foi ». Mais il doit transcender le débat, et, respectant les positions des uns et des autres, prouver qu'à un certain niveau de pensée et de sérénité la Méditerranée existe. Elle est. *Etre*, c'est plus que *faire*. Il fallait sur ce point dissiper tout malentendu. Il est regrettable que le dialogue de haute humanité auquel on simultanément, encore que chacun de son côté, participé des congressistes arabes, comme Adli Andraos, Georges Hénein d'une part, et d'autre part un professeur israélien comme Martin Buber, aient été interprétés, de façon tendancieuse, comme une sorte de compromission mutuelle, aussitôt exploitable contre certains des intéressés. Il est aussi regrettable que quelques gestes de basse propagande se soient glissés dans le Colloque...

6. — *Quelles conclusions tirez-vous du Colloque ? Quelle peut être sa portée ? Quelle seront ses suites ? D'autres initiatives de même inspiration sont-elles envisagées ?*

Le remède aux erreurs que je signalais, réside : a) dans le choix des participants : seuls doivent participer à ce genre de réunion des intellectuels capables de dépassement ; et il réside, non moins dans b) le choix des sujets, qui doivent rompre tout lien suspect avec la propagande ou le renseignement. Un débat ainsi organisé, rejetant toute omission pudique et ne visant nulle compromission, contribuerait, je pense, très efficacement, en profondeur, à la promotion de l'homme méditerranéen.

grève unanime du 1^{er} février aux manifestations du 27 octobre ; tout récemment encore l'épiscopat et les dirigeants du protestantisme s'en sont faits l'écho ; les représentants les plus éminents de la culture française ont pris position sans ambages.

Cette volonté étant si évidente, et si claire la voie de la paix, on peut se demander s'il était besoin d'organiser un référendum, et si celui-ci permettra de faire apparaître vraiment l'état d'esprit de la Nation.

A l'heure où nous mettons sous presse, le texte du projet de loi soumis à l'approbation des électeurs vient d'être publié. Apporte-t-il la perspective d'un cessez-le-feu ? Un statut octroyé de l'extérieur à un peuple qui se bat pour avoir le droit de choisir son propre destin, est-ce cela l'autodétermination ? N'est-il pas à craindre, une fois encore, que la magie des formules ne suffise pas à modifier les dures réalités ?

Telles sont les véritables questions, et qui restent sans réponses positives.

Car ce sont les citoyens que l'on appelle aux urnes, qui, eux, seraient en droit de demander à ceux de qui dépend l'avenir : oui ou non, voulez-vous faire la paix ?

Quoi qu'il en soit, les antiracistes poursuivront la lutte de toutes leurs forces, avec l'ensemble des démocrates, pour une solution pacifique, par la négociation, d'un drame auquel il est grand temps de mettre fin.

(Suite de la page 2.)

diatribe contre l'U.R.S.S. Respectivement originaires du Nigéria, de l'Ouganda et du Togo, ces trois anciens étudiants, qui ne vivent plus en U.R.S.S., affirment y avoir été l'objet de calomnies et de discriminations. Ils prennent la défense d'un de leurs condisciples expulsés de Moscou pour immoralité, accusation qu'ils déclarent calomnieuse, tout en précisant que trois étudiants ont témoigné contre lui. Ils s'en prennent au « Comité de Solidarité afro-asiatique » et aux professeurs de l'Université qui traceraient « un tableau erroné de la situation en Afrique ». « A notre arrivée, beaucoup d'entre nous ont été somptueusement accueillis et fêtés, écrivent-ils, au point que certains d'entre nous ont été impressionnés » ; et ils critiquent « les échanges culturels, qui permettent aux communistes de faire de la propagande. »

Il n'est pas possible, d'après ces attaques, dont l'aspect polémique est évident, d'évaluer la portée réelle des incidents qui peuvent les avoir suscités. Cette affaire semble, en tout cas, revêtir un caractère essentiellement individuel. « Le Monde », qui publie de longs extraits de la « lettre ouverte » souligne à ce sujet que « les tendances racistes sont à peu près inexistantes dans le peuple russe », et son correspondant à Moscou donne de multiples précisions sur « l'Université de l'amitié des peuples », qui contredisent plusieurs des assertions des trois signataires.

D'autre part, dans une réponse publiée dans la Komsomolskaya Pravda, un étudiant népalais de l'Université de Moscou, s'inscrit en faux contre les affirmations des trois anciens étudiants africains. « En U.R.S.S. », écrit-il, « il ne peut absolument pas être question d'une quelconque discrimination raciale. Lorsque les étudiants africains qui se sont laissés « attraper » par les persuasions américaines sauront ce que c'est que l'égalité des races à l'américaine, ils regretteront toute leur vie d'avoir quitté l'Union Soviétique. »

Précisons que l'« Université de l'amitié des peuples », qui ne compte actuellement que 500 places, a reçu 43.000 demandes d'admission.

Entre des intellectuels du bassin méditerranéen Un dialogue original s'est ouvert à Florence

Récemment, s'est tenu, à Florence, un Colloque d'intellectuels appartenant aux différents pays qui bordent la Méditerranée. Cette initiative originale mérite l'attention de tous ceux qui entendent s'opposer au racisme.

Pour le présenter à nos lecteurs, nous avons posé quelques questions à l'un des éminents participants de cette rencontre, M. Jacques BERQUE, professeur au Collège de France. Voici ces questions et les réponses qu'il a bien voulu nous faire :

1. — Le Colloque de Florence, qui s'est tenu il y a quelques semaines, et dont vous étiez l'un des participants, constitue une rencontre assez extraordinaire dans la période présente. Pouvez-vous préciser en quoi consistait son originalité ?

Le Colloque de Florence est inséparable de la ville de Florence, et inconcevable sans Giorgio La Pira, qui en fut, et en reste, le principal organisateur. Dès sa première réunion, en 1958, est ressortie son orientation, qui est d'être, ou plutôt de devenir un joint-committee d'intellectuels méditerranéens. Ces trois derniers termes constituent pour l'entreprise un véritable critère de réussite : saura-t-elle « conjindre » (je ne dis pas « unir ») des intellectuels représentatifs de cette aire de civilisation ?

2. — Les questions débattues au Colloque ont-elles un rapport avec les problèmes internationaux qui concernent les pays représentés à cette rencontre ?

En fait, et surtout lors de notre première réunion, qui fut assez agitée, les problèmes politiques constituaient pour beaucoup la toile de fond. Ils animaient certains orateurs. Encore la dernière fois, il en a été ainsi, quoique de façon beaucoup plus réservée, trop réservée peut-être. Mais, à mon sens, si les contradictions dont découle l'événement politique doivent être considérées et traitées par le Colloque dans son propre style, et à son propre niveau, il va sans dire que l'événement en tant que tel et l'actualité directe doivent céder le pas aux réflexions de l'historien, du sociologue, du

philosophe, enclins à penser « structure » plutôt qu'« accident ».

Je ne suis pas sûr que les organisateurs aient eu dans l'esprit cette distinction-là. Mais le fait est qu'ils ont cru devoir, à la suite d'incidents qui s'étaient produits en 1958, écarter de ce Colloque, une délégation algérienne. Notre confrontation n'a donc pas été complète. Et d'ailleurs, beaucoup d'autres méditerranéens manquaient. C'est regrettable.

INTERVIEW DE Jacques BERQUE Professeur au Collège de France

3. — Le Colloque et l'organisme qui le patronait se sont affirmés « méditerranéens ». Cette définition suppose-t-elle la constitution d'un « bloc », culturel ou d'autre nature, par opposition à d'autres parties du monde ?

Je vois dans la culture méditerranéenne, et dans l'humanité qu'elle touche, une personne ancienne et valable du monde présent et à venir. Cette personne doit se défendre des autres, certes, mais encore plus d'elle-même. Bien plus, en s'affirmant personne, elle s'avère respectueuse des autres, et son affirmation devient un facteur d'harmonie. A l'intérieur d'elle-même, je pense qu'elle nous apporte, venu d'un passé très antique, mais revivifié à plusieurs époques de l'histoire, le message d'une authentique unité entre l'Orient et l'Occident, tous deux fils d'Héraclite.

4. — Estimez-vous que les conflits existant dans le bassin méditerranéen (en particulier le drame algérien et l'opposition israélo-arabe) soient dans une certaine mesure conditionnés par les préjugés racistes ?

C'est presque toute l'histoire du monde qui, de proche en proche, se rattache aux tensions ethniques. Mais réciproquement, on peut dire que le racisme, aujourd'hui, tient surtout à des situations sociales et historiques. Le Sud méditerranéen, dans sa phase présente, connaît, dans une certaine mesure un rajustement de ces situations : il s'expose donc à des tensions ethniques d'un type nouveau : entre Français et Algériens par exemple, ou entre Arabes et Juifs. Mais entendons-nous bien, il s'agit là du résultat très médiat de procédures historiques : affaire d'Algérie, affaire de Palestine par exemple. L'origine du mal étant historique, le remède l'est aussi.

5. — Pensez-vous que le Colloque puisse contribuer efficacement, sur le plan de l'opinion publique et pas seulement des spécialistes, à combattre les préjugés racistes, à favoriser la compréhension entre les peuples ou les communautés en conflit ? Quels moyens envisagez-vous personnellement à cet effet ?

Le Colloque méditerranéen, je l'ai dit de sa tribune, doit traiter ces tensions par ce que j'appellerai une médecine du dépassement. C'est-à-dire qu'il ne doit pas prétendre résoudre des débats trop actuels, et encore moins tenter entre les parties des conciliations que Sartre qualifierait « de mauvaise foi ». Mais il doit transcender le débat, et, respectant les positions des uns et des autres, prouver qu'à un certain niveau de pensée et de sérénité la Méditerranée existe. Elle est. Et, c'est plus que faire. Il fallait sur ce point dissiper tout malentendu. Il est regrettable que le dialogue de haute humanité auquel on simultanément, encore que chacun de son côté, participé des congressistes arabes, comme Adli Andraos, Georges Hénein d'une part, et d'autre part un professeur israélien comme Martin Buber, aient été interprétés, de façon tendancieuse, comme une sorte de compromission mutuelle, aussitôt exploitable contre certains des intéressés. Il est aussi regrettable que quelques gestes de basse propagande se soient glissés dans le Colloque...

6. — Quelles conclusions tirez-vous du Colloque ? Quelle peut être sa portée ? Quelle seront ses suites ? D'autres initiatives de même inspiration sont-elles envisagées ?

Le remède aux erreurs que je signalais, réside : a) dans le choix des partenaires : seuls doivent participer à ce genre de réunion des intellectuels capables de dépassement ; et il réside, non moins dans b) le choix des sujets, qui doivent rompre tout lien suspect avec la propagande ou le renseignement. Un débat ainsi organisé, rejetant toute omission pudique et ne visant nulle compromission, contribuerait, je pense, très efficacement, en profondeur, à la promotion de l'homme méditerranéen.

LETTRE D'UN ALGERIEN

Nous avons publié dans notre dernier numéro une importante étude de M. Armand Dymenstajn sur les brimades administratives dont sont victimes les Algériens vivant en France. C'est sous un angle différent qu'est analysée la condition des Algériens dans la lettre émouvante que nous reproduisons ci-dessous :

« N'OUS n'acceptons pas de fleurs des Algériens » m'a répondu ce matin la concierge à laquelle j'offrais un bouquet de fleurs en récompense de la régularité avec laquelle elle me remet le courrier.

Excepté dans de rares milieux où je suis connu, je n'ai jamais eu l'impression d'être accepté en France. Je vis à Paris depuis un an. A « Paris, la ville qui chante » pour reprendre le vers d'un poète kabyle. Que de dérision renferment ces mots pour un Algérien ! Paris chante, c'est vrai, mais pour qui ?

Je vois toujours venir avec beaucoup d'appréhension le dimanche, car ce jour-là, Paris est un banquet où je ne peux pas être convive.

Je promène parfois mon teint bronzé et mes cheveux frisés dans la ville joyeuse, dans ses rues « suréclairées » la nuit, obsédé par cette confiance d'un jeune ouvrier algérien : « le dimanche, il m'arrive d'aller trois fois au cinéma, tout seul, tellement je m'ennuie ».

Avant de venir en France, je m'entendais dire : « tu verras le Français de France, le vrai Français ! ».

En débarquant à Marseille par un matin ensoleillé de septembre je voyais se réaliser l'un de mes rêves. La vallée du Rhône et sa verdure, les paysages harmonieux, les longues routes droites, ombragées et le champagne offert par la famille qui m'hébergea à Chaqny me firent entrevoir un séjour heureux en France.

Deux jours après, je demandais mon chemin à une jeune femme à Lille : elle prit la fuite sans répondre.

L'entrée des bals n'est pas interdite aux Algériens, mais il n'est arrivé de passer plusieurs heures dans les bals, à Paris ou dans le Nord, sans pouvoir danser une seule fois. Un soir j'allais tenter ma chance à Courtrai, en Belgique : pas une danse ne me fut refusée.

Il serait injuste de dire que tous les Français sont racistes. Certaines familles m'ont reçu comme si j'étais l'un des leurs.

Mais au milieu de la foule, je me sens indésirable. En général, le racisme n'est pas apparent. On le reconnaît à cette impression de solitude qu'on ressent même dans les rues les plus animées, à un regard ou à l'absence de regard. Les yeux qu'on regarde ont l'air de miroirs ternis.

Mais parfois, ce matin par exemple, il se découvre dans toute sa laideur et on se sent repoussé même par les objets inanimés.

Je n'ai pas été victime de maladroites administratives. Je suis logé décemment et, si je devais subir des tentations, ce seraient plutôt celles de l'aisance. Je suis relativement familiarisé avec la langue et les mœurs françaises.

Je n'en suis pas pour autant à l'abri du racisme. Faut-il donc admettre le dicton qui affirme : « l'Arabe est toujours un Arabe, fût-il le colonel Ben Daoud » ?

Aura-t-il toujours raison ce compatriote qui me disait en 1952 : « avec les Français tu n'auras droit qu'au mépris ou à la haine » ?

Le malaise de l'Algérien en France provient en réalité du fait qu'on ne le considère ni Français, ni étranger. En effet, lequel d'entre nous n'a-t-il pas provoqué l'étonnement de son interlocuteur français auquel il répond : « je suis français » ?

On soutient qu'outre-mer l'Européen est raciste parce qu'il est en minorité. Comment expliquer alors le comportement de certains métropolitains ? Faut-il incriminer les « légendes importées sur les Nord-Africains » ?

Il me semble que l'une des causes du racisme est le style de certains journaux qui tirent en gros caractères « Un Nord-Africain » a commis une agression, ou quelque autre violence.

N'étant pas statisticien, j'ignore si la proportion des méfaits imputables aux « Nord-Africains » est supérieur à la moyenne de ceux commis par d'autres citoyens. Quand même elle le serait, cela ne s'expliquerait-il pas par les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'enfance du coupable ou par ses conditions de vie actuelles ?

La lecture de certains journaux risque de donner à tout Algérien un complexe de culpabilité et dresse le Français contre l'Algérien.

Il est patent que ces journaux « savent ce qu'ils font ». On serait donc tenté de croire qu'ils avaient pour l'unification de l'Afrique du Nord.

A notre époque de grands ensembles, cette entreprise n'est pas blâmable.

Que dire, en outre, de l'emploi du terme « abattu » pour dire qu'un Algérien a été tué ?

Le rédacteur en chef de « Nord-

Eclair » prescrit à son personnel de n'utiliser le mot « abattu » que pour les animaux et les arbres. Il considère donc les Algériens comme des êtres humains. N'est-ce pas pour faire échec aux adversaires de l'intégration véritable, celle des cœurs ?

Dans un récent article du « Monde » sur ces problèmes, M. Pierre Renier met l'accent sur des nécessités d'ordre économique pour inciter le Français à plus de compréhension envers les Algériens.

Ne serait-il pas plus conforme aux idées progressistes du XX^e siècle d'écrire : « le temps du racisme est révolu ; il n'y a pas de différences fondamentales entre les hommes quelle que soit la couleur de leur peau et le lieu de leur naissance ; il est temps de construire une humanité fraternelle ».

« Tout cela demandera du temps et beaucoup de bonne volonté », conclut M. Pierre Renier.

Hélas ! De nos jours, l'Histoire n'attend pas !

OUI ou NON ?

(Suite de la première page.)

si l'on s'excusait d'avoir gêné pour un temps leurs activités criminelles. Aux autres vont les coups de matraques et les insultes. Les déportés se voient interdire leur cortège de protestation contre l'installation de bases allemandes en France ; mais les nerfs de « Jeune Nation » et de l'« Action Française », peuvent, sans être inquiétés, descendre les Champs-Élysées en hurlant leurs slogans haineux.

On voit tenir le haut du pavé des hommes connus pour leurs positions racistes, des fascistes avérés, qui ne sont forts que de l'impunité dont ils bénéficient et de la publicité qui entoure le moindre de leurs propos. Ils ne peuvent poursuivre leurs complots contre la démocratie et contre la paix que dans la mesure où l'autodétermination, reconnue nécessaire, n'est pas loyalement et rapidement appliquée.

UNE négociation avec ceux contre qui l'on se bat, dans la clarté et la dignité, offrant toutes les garanties réciproques d'une réelle et sincère consultation des Algériens (sans préjuger de leur choix) aurait d'emblée l'approbation enthousiaste du pays. Outre qu'elle couperait court aux espoirs des racistes et des factieux, elle replacerait la France dans le courant de l'histoire et lui permettrait de retrouver la confiance et l'amitié de tous les peuples.

De multiples façons, la volonté de l'opinion s'est exprimée dans ce sens, de la

grève unanime du 1^{er} février aux manifestations du 27 octobre ; tout récemment encore l'épiscopat et les dirigeants du protestantisme s'en sont faits l'écho ; les représentants les plus éminents de la culture française ont pris position sans ambages.

Cette volonté étant si évidente, et si claire la voie de la paix, on peut se demander s'il était besoin d'organiser un référendum, et si celui-ci permettrait de faire apparaître vraiment l'état d'esprit de la Nation.

A l'heure où nous mettons sous presse, le texte du projet de loi soumis à l'approbation des électeurs vient d'être publié. Apporte-t-il la perspective d'un cessez-le-feu ? Un statut octroyé de l'extérieur à un peuple qui se bat pour avoir le droit de choisir son propre destin, est-ce cela l'autodétermination ? N'est-il pas à craindre, une fois encore, que la magie des formules ne suffise pas à modifier les dures réalités ?

Telles sont les véritables questions, et qui restent sans réponses positives.

Car ce sont les citoyens que l'on appelle aux urnes, qui, eux, seraient en droit de demander à ceux de qui dépend l'avenir : oui ou non, voulez-vous faire la paix ?

Quoi qu'il en soit, les antiracistes poursuivront la lutte de toutes leurs forces, avec l'ensemble des démocrates, pour une solution pacifique, par la négociation, d'un drame auquel il est grand temps de mettre fin.

C'EST en septembre 1945 que j'ai eu connaissance, pour la première fois, du nom et des activités de Globke. Chargé de mission au Ministère Public français près du Tribunal international des grands criminels de guerre, je venais d'être chargé par le Procureur Général de notre délégation et son adjoint, MM. de Menthon et Coste-Floret, de préparer plus spécialement, pour commencer, le dossier des crimes commis par les hitlériens lors de leur occupation en Alsace et en Lorraine.

Une première enquête à Strasbourg m'amena à découvrir qu'au début 1944, le Reichsführer S.S. Himmler, trouvant encore incomplète la fusion dans le Reich de certains territoires comme les Pays-Bas et l'Alsace et la Lorraine, avait désigné un haut fonctionnaire spécialement chargé « d'édictier toutes mesures nécessaires pour leur incorporation définitive ».

Ce haut fonctionnaire, c'était Hans Globke. Je recherchais ce nom sur les listes — dont nous venions d'avoir communication — des criminels de guerre dressées par les différents gouvernements alliés, et je découvris que Globke figurait sur la liste américaine, au n° 101.

Peu de temps après mon arrivée à Nuremberg, en octobre 1945, je profitai d'un entretien avec le Procureur Général américain Jackson pour évoquer le cas Globke, qu'il connaissait assez bien puisqu'il n'eut pas besoin de faire appel à ses services pour me fournir les renseignements que je lui demandais.

Il me dit que Globke était effectivement un haut fonctionnaire nazi fanatique, à qui Hitler avait conféré personnellement la « médaille de la fidélité », et que la délégation américaine en possédait les preuves formelles, puisqu'elle avait en sa possession certains documents comme le serment de Globke au Führer, enregistré le 27 août 1934, et une lettre adressée 4 ans plus tard (2 avril 1938) par le ministre de l'Intérieur, Frick, au délégué du Führer, Rudolph Hess, pour appuyer une demande d'avancement dudit Globke. Il ajouta que Globke et l'ex-secrétaire d'Etat Stuckart étaient les principaux auteurs des lois racistes de Nuremberg, que les deux hommes se trouvaient actuellement en zone américaine « sous bonne garde », et qu'ils seraient jugés parmi les premiers lors des procès ultérieurs au procès de Nuremberg (on n'avait pas encore décidé alors si les procès futurs seraient internationaux, au même titre que le grand procès, ou si chacun des occupants de l'Allemagne organiserait dans sa zone ses propres procès — solution qui devait finalement être retenue).

DE FRICK EN HIMMLER

Ces informations venaient fort à point, puisque nous nous trouvions à peu de jours de l'ouverture du procès (20 octobre) et qu'à l'accusation, nous mettions à profit cette période pour interroger séparément et à tour de rôle, les 21 grands criminels de guerre.

Le procès Eichmann sera-t-il marqué par une « nouvelle vague » d'antisémitisme ?

C'est le 6 mars prochain que commencera le procès d'Eichmann annoncé-t-on officiellement en Israël. L'acte d'accusation, que rédige M. Hausner, procureur général, sera prêt en janvier.

Cependant, les documents accusateurs continuent d'affluer. Certains ont été découverts dans les archives du ministère nazi des Affaires Etrangères saisies par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. L'Union des Combattants Antifascistes de Tchécoslovaquie a fait savoir qu'Eichmann était directement responsable du meurtre de 180.000 juifs de ce pays. Les autorités yougoslaves et polonaises ont également décidé de fournir au gouvernement israélien toute la documentation en leur possession sur les crimes d'Eichmann.

Comme nous l'avons indiqué dans notre dernier numéro, l'internationale nazie se prépare, elle aussi, au procès.

Sur l'initiative de Léon Degrelle, qui a trouvé refuge en Espagne, une réunion d'anciens chefs nazis aurait lieu prochainement, à Malmoe, en Suède.

Son but serait de déclencher à travers le monde, au moment du procès Eichmann, une « NOUVELLE VAGUE D'ANTISEMITISME », selon les méthodes expérimentées au début de 1960 lors de la campagne des crois gammées.

Dès le premier interrogatoire de Frick, j'ai demandé à l'ancien ministre de l'Intérieur de Hitler de me parler de Globke. Il me déclara que ce dernier, membre du Parti Catholique, du « Zentrum », n'avait jamais été, avant la prise du pouvoir par Hitler, un militant du parti national-socialiste, mais qu'en assurant la liaison entre ce parti et certains cercles du « Zentrum » qui sympathisaient avec les hitlériens, il avait rendu à la cause national-socialiste plus de services qu'un nazi patenté. Frick se flatta ensuite d'avoir largement récompensé ces services en poussant en avant le petit fonctionnaire ambiteux qu'on lui avait présenté en 1931 et auquel il fit faire, déclara-t-il, après la prise du pouvoir, une brillante carrière.

Cette carrière est aujourd'hui bien connue. Rappelons-en tout de même les grandes dates.

Le 28 juillet 1933, alors que le nazisme n'a même pas encore complètement triomphé, il rédige une « directive sur les chan-

gements de nom », d'inspiration antisémite, qui servira plus tard de base à la rédaction — par ses soins — des deux principales lois nazies en la matière : la loi sur l'état civil du 3-11-1937 et la loi sur la modification des noms et prénoms du 5-11-1938 (cf le « Bulletin des Lois » déposé par l'accusation au procès de Nuremberg, avec la référence du tome I, page 1146 pour le premier texte, et du tome I page 1246 pour le second).

Globke prend ensuite une part décisive à la rédaction des lois racistes de Nuremberg et notamment à la « loi pour la protection du sang allemand et de l'honneur allemand » (« Gesetz zum Schutze des deutschen Blutes und der deutschen Ehre », 15 septembre 1935), et la « loi pour la protection de la pureté de l'hérédité du peuple allemand » (« Gesetz zum Schutze der Erbgesundheit des deutschen Volkes », 18 octobre 1935).

Le commentaire officiel que Globke, à la même date, donne de ces lois en dégage d'une manière très claire l'inspiration fondamentale, et par exemple dans cette phrase initiale : « Le juif est un corps étranger dans la communauté des peuples européens... C'est pourquoi il doit être éliminé de cette communauté ». En deux endroits au moins d'ailleurs, le commentaire, loin d'atténuer, tend à rendre plus rigoureuses pour les juifs les dispositions mêmes de la loi, et on peut faire la même remarque à propos de deux autres commentaires officiels de Globke, le « commentaire sur la notion de l'erreur en matière de mariage » et le « commentaire sur l'application du Concordat de 1933 en matière de mariage » (1). Le 11 mars 1936, le « Journal Officiel du Ministère de l'Intérieur » écrit que les commentaires de

Globke et Stuckart « doivent être considérés comme officiels puisque leurs auteurs ont du fait de leurs fonctions, collaboré à leur rédaction ». Le juge Freisler, qui devait plus tard présider le tribunal « tribunal du peuple » du Reich, en recommande par ailleurs la lecture à tous les magistrats.

Chargé en mars 1938, après l'Anschluss, de la « mise au point de la législation sur la citoyenneté en Autriche occupée », Globke mérite très vite, par son zèle, la « médaille du 13 mars 1938 » qui lui est bientôt conférée. L'introduction par ses soins des « lois de Nuremberg » en Autriche, provoquera l'expulsion des 147.000 personnes d'origine juive et, plus tard, l'extermination de 40.000 juifs autrichiens. Le 25 avril 1938, Frick intervient personnellement, et par écrit, auprès de Hess, pour faire nommer Globke, ce « fonctionnaire capable et assidu », « loyal », « ardent et zélé au service » (sic) au poste de « conseiller ministériel ».

Révélation de P. A. LENTIN

Ancien chargé de mission du Ministère Public Français au Tribunal international de Nuremberg

En octobre 1945, je ne possédais pas le texte de cette lettre qui a été depuis retrouvée et publiée à Berlin-Est et dont le professeur Albert Norden a fait état, en juillet 1960, au cours d'une conférence de presse sur « le dossier Globke », mais j'en connaissais l'existence par le procureur Jackson et je pus interroger Frick sur ses interventions en faveur de Globke. Il ne fit aucune difficulté pour reconnaître, non seulement qu'il avait écrit à Hess en faveur de Globke, mais que, deux mois plus tard, il avait réitéré ses démarches en allant voir personnellement le gauleiter Axmann, chef d'état-major de Hess, et aussi Goering, si bien que l'affaire « était montée jusqu'au Führer lui-même », et que Globke avait obtenu rapidement la « promotion exceptionnelle » réclamée pour lui. Frick ne se souvenait plus de la date exacte de cette seconde intervention, mais il put nous dire que Globke était déjà « conseiller ministériel » lorsqu'il rédigea « l'ordonnance sur l'obligation pour les juifs de porter un deuxième prénom » et « l'ordonnance sur l'obligation pour les juifs de faire apposer la lettre J sur leurs passeports et carte d'identité » (2).

C'est en tout cas au titre de « Conseiller ministériel » — Frick, questionné sur ce point, s'en déclara absolument certain — que Globke se rendit à Prague, après l'annexion des Sudètes, et conclut en novembre 1938, avec les nouvelles autorités tchécoslovaques, au nom du gouvernement du Reich, l'accord qui précluda à l'expulsion de tous les juifs et de près de 400.000 Tchèques de ces territoires. Après l'occupation de toute la Tchécoslovaquie par la Wehrmacht, Globke, comme il l'avait fait après l'occupation de l'Autriche, rédige les textes étendant à ce nouveau pays conquis les « lois de Nuremberg » (ordonnance du 27 décembre 1939). Entre temps, il s'est rendu — toujours dans les fourgons de la Wehrmacht — dans la ville de Memel (Klopeda) arrachée par Hitler à la Lituanie, car c'est lui qu'un ordre spécial de Hitler (29 juin 1939) a désigné pour « exercer les fonctions de représentant plénipotentiaire chargé de mener avec le gouvernement lithuanien les pourparlers sur les questions de nationalité découlant du passage de la région de Memel sous la souveraineté allemande ».

Lorsque Frick, lors de l'interrogatoire d'octobre 1945, m'eût présenté cet aperçu édifiant sur la personnalité de son subordonné Globke, je lui posai la question qui, personnellement, m'intéressait au premier chef : le rôle de Globke dans la législation et l'administration en Alsace et en Lorraine en 1944. Il répondit qu'il n'était pas en mesure de me fournir une réponse. En effet, expliqua-t-il, il avait, en tant que ministre de l'Intérieur, contre-signé un décret du 29 janvier plaçant Globke — par ailleurs libéré de toute obligation militaire afin de se consacrer à cette tâche — à la tête de différents services d'organisation juridique et administrative des protectorats et provinces de l'Est. Frick ajouta que Globke avait cessé alors d'être sous ses ordres pour passer sous la coupe de Himmler, et qu'à partir de cette date (novembre 1940) il n'avait plus jamais eu aucun contact avec lui. J'eus la conviction qu'il mentait effrontément, mais je ne pus pas lui tirer un mot de plus, et j'arrêtai là mes questions.

UN PROJET GLOBKE-STUCKART DE DEPEÇAGE DE LA FRANCE

J'abandonnai donc la piste de Globke, mais, au lendemain même de mon inter-

rogatoire de Frick, j'alertai tous nos services de recherche pour leur signaler que je m'intéressais à tout ce qui pouvait concerner l'activité de Globke.

Quelque temps plus tard, je reçus la visite du commandant Graff, qui faisait partie de nos services judiciaires d'enquête et de recherches (3). Il revenait de Berlin où il avait pu, me dit-il, obtenir des autorités américaines l'autorisation d'interroger Globke.

Cet interrogatoire, en date du 25 septembre 1945, n'avait pas été très fructueux en ce qui concerne l'enquête sur les crimes allemands en Alsace et en Lorraine, Globke se contentant de dire que, sur ordre de son chef, le Dr Stuckart, secrétaire d'Etat à l'Intérieur, il avait été chargé d'exercer, en plus de toutes ses autres fonctions, celles de « rédacteur pour les affaires d'Alsace-Lorraine et du Luxembourg », mais qu'il n'avait jamais « exercé sérieusement ces fonctions », pas même quand Himmler lui demanda en 1944 de « mettre le point final à l'annexion de ces trois territoires au Reich ».

Par contre, me dit le Commandant Graff, Globke m'a fait des déclarations sensationnelles sur sa participation à un grand plan hitlérien de dépeçage de la France et d'annexion à l'Allemagne de bon nombre de ses provinces du Nord et de l'Est. Le projet, élaboré à la fin de 1940 fut abandonné en 1941, lorsque Hitler fut obligé de concentrer toutes ses énergies dans la lutte contre l'U.R.S.S., mais il m'apparut comme très révélateur de la politique nazie envers la France et je décidai de le retenir pour notre réquisitoire. Le Commandant Graff me fit valoir que Globke, désireux de se « dédouaner » en accablant ses anciens amis, avait été très explicite lors de son interrogatoire, et qu'à la suite de cet interrogatoire, il avait poussé « l'esprit de coopération » jusqu'à rédiger un mémorandum très précis sur toute cette affaire, et que ces deux textes pouvaient être précieux pour l'accusation.

Mes collègues du Parquet et moi-même fûmes de cet avis, et, effectivement, le procès-verbal d'interrogatoire et le mémorandum Globke furent présentés au Tribunal en audience publique le 1^{er} février 1946, sous le n° RF 602, par le procureur adjoint français Edgar Faure qui, à cette date, avait remplacé Paul Coste-Floret.

Voici quelques extraits de ces deux textes, qui montreront à quoi rêvait en 1940 l'adjoint du Dr Stuckart, sacré aujourd'hui « grand démocrate » et « grand ami de la France ».

A la question « Avez-vous eu connaissance de plans qui prévoyaient l'annexion d'autres territoires français, lors de la conclusion de la paix (Belfort, Nancy, Bassin de Briey, Charbonnages du Nord, « zone rouge », territoires rattachés au gouvernement général de la Belgique) ? », Globke répond : « Oui, ces plans ont existé. Ils ont été élaborés par le Dr Stuckart, sur ordre personnel du Führer et je les ai vus. Ils ont été communiqués au Ministère des Affaires Etrangères, à l'O.K.W. et à la Commission d'armistice de Wiesbaden. Tous ces documents ont été détruits ». Et, dans son mémorandum, le Dr Globke explique : « Le projet d'une nouvelle frontière franco-allemande fut élaboré au Ministère de l'Intérieur par le secrétaire d'Etat Dr Stuckart, sur ordre qui lui avait été donné par Hitler. Ce projet prévoyait que les territoires du Nord et de l'Est de la France qui, pour des raisons historiques, politiques, ethnographiques, géographiques et variées (sic) étaient considérés comme n'appartenant pas à l'Europe occidentale, mais à l'Europe centrale, devaient revenir à l'Allemagne (an Deutschland fallen sollten)... Une première rédaction fut soumise à Hitler, à son grand Quartier Général et elle fut approuvée par lui dans son ensemble. Hitler manifesta cependant le désir de voir attribuer à l'Allemagne des portions de territoire plus étendues, en particulier, sur les côtes de la Manche... le tracé approximatif de la frontière envisagée partait de l'embouchure de la Somme, suivait la limite nord du bassin parisien

(Suite page 5)

(1) « Droit et Liberté », récemment, a largement traité de ces différents points dans un article très documenté de M' Imerglick.

(2) Le premier de ces textes est du 7 août 1938, et le second, qui avait essentiellement pour but d'empêcher les juifs de fuir à l'étranger, du 5 octobre 1938. Globke ne dédaignait d'ailleurs pas de s'intéresser personnellement à cette tâche. C'est lui qui discute avec les autorités suisses de toutes les questions relatives au « contrôle de l'émigration juive ».

(3) J'ignore ce qu'est devenu cet officier. Son témoignage pourrait être capital pour l'établissement du dossier Globke.

criminel de guerre n° 101

(Suite de la page 4)

et de la Champagne jusqu'à l'Argonne, s'infléchissait ensuite vers le sud, traversait la Bourgogne et enveloppait la Franche-Comté et rejoignait le lac de Genève. Des solutions diverses étaient envisagées pour quelques provinces » (4).

JURISTE DES CHAMBRES A GAZ

A Nuremberg, nous nous sommes servis de ce témoignage caractéristique de Globke sans chercher, faute de temps, à approfondir davantage la personnalité du témoin. Nous avons eu tort. Un certain nombre de documents découverts après la guerre démontrent, en effet, que loin de cesser en 1940, les activités criminelles de Globke n'ont fait que s'étendre au cours des années de la guerre. La grande spécialité de cet étrange « conseiller ministériel » fut d'aller, dans tous les territoires directement ou indirectement occupés par le Reich, préparer les « modalités juridiques » permettant la concentration et l'extermination des juifs. En janvier 1940, on le trouve en Pologne, responsable des « actions de transplantation » (Umsiedlung), c'est-à-dire, pour parler clairement, de l'organisation des ghettos et des premières mesures de « regroupement » qui aboutiront à l'extermination des juifs. Les résultats obtenus dans cette nouvelle tâche lui valurent de recevoir de Hitler, le 15 novembre 1941, le « Silberne Treuezeichen Ehrenzeichen » (médaille d'argent pour services fidèles).

En septembre 1941, Globke accompagne Frick et Stuckart à Bratislava. La délégation spéciale dont il fait partie demeure une semaine en Slovaquie et dicte au « Quisling » local, Mgr Tiso, le « code » qui sera approuvé en Conseil des Ministres le lendemain même de son départ, et qui condamne pratiquement à mort des milliers de juifs slovaques. Au moment même où était conçue cette opération, le chef du « Sicherheit Dienst » (le « Service de Sécurité » des S.S.), Heydrich se référait expressément aux « lois de Nuremberg » rédigées par Globke pour décréter l'obligation pour les juifs de porter l'étoile jaune.

En janvier 1942, Globke, entré en Roumanie avec les troupes nazies, ouvre immédiatement les négociations avec le général Antonesco pour le transfert des juifs roumains vers l'Est. Les premiers convois commencent à partir — 125.000 juifs roumains, voués au massacre, ne reviendront jamais dans leur pays. Globke, lui, reçoit des mains d'Antonesco une haute décoration, « l'Etoile de Roumanie ».

Il rentre à Berlin au moment même où se tient à Wannsee, dans la banlieue de la capitale allemande, la fameuse réunion où Himmler annonce la mise en application systématique du plan de « solution définitive du problème juif », c'est-à-dire, d'extermination totale des juifs. C'est Eichmann qui est principalement chargé de l'exécution du plan, mais c'est à cette date — et le fait est capital — que Globke est nommé rapporteur des questions juives au Ministère de l'Intérieur (« Korreferent für Judenfragen im Reichsministerium des Innern »). Et c'est en collaboration avec Eichmann que Globke met au point, en juillet 1942, la déportation massive des juifs grecs dans des camps de concentration (5).

Après la Pologne, la Slovaquie, la Roumanie et la Grèce, les Pays-Bas sont l'objet, en 1944, de la sollicitude particulière de Globke, sollicitude qui lui vaut les félicitations spéciales de Hess. En 1945, Globke a contribué à la « solution définitive du problème juif » d'une manière suffisamment efficace pour que Himmler l'ait apprécié au point d'en faire un des membres les plus fidèles de son entourage. Le « Reichführer S.S. et plénipotentiaire pour l'administration du Reich » fait en effet savoir, dans un document officiel, que « le conseiller ministériel » Dr Hans Globke est désormais chargé de toutes les questions ayant trait aux finances, au budget et au personnel de ce ministère.

UN « TÊMOIN » QUI A DE LA CHANCE

Lorsque le procès de Nuremberg se termine en octobre 1946 et que le premier patron de Globke, Frick, est condamné à mort et pendu, nous ne disposons pas, au Ministère Public français, de renseignements aussi précis que ceux que l'on a aujourd'hui sur les activités criminelles de Globke, mais nous en possédons tout de même assez pour le considérer comme un des leaders nazis que l'on peut placer immédiatement après les grands criminels de guerre jugés à Nuremberg, et qui doivent être successivement jugés à Nuremberg, mais cette fois-ci par des tribunaux exclusivement américains du fait que tous ces nazis se trouvent être prisonniers des Américains.

Le procureur U.S. Jackson tient cependant à associer étroitement ses collègues du Parquet anglais et du Parquet français, et, dans une moindre mesure, du Parquet soviétique, à la préparation des différents procès qui doivent être organisés au cours des années 1947 et 1948 (procès des « industriels », des « médecins », des « diplomates et hauts fonctionnaires », etc.).

Ayant particulièrement suivi, pour ma part, les cas de von Ribbentrop, von Neurath, Frick et Seuchel, et m'intéressant particulièrement de ce fait au futur procès des « hauts fonctionnaires et diplomates », j'eus, à nouveau, à cette époque (octobre 1946) l'occasion d'évoquer avec le juge Jackson le cas de Stuckart et de Globke (conjointement chargés de l'application des lois racistes dans les territoires occupés).

Le magistrat américain me révéla alors que, selon une décision qui venait d'être prise à Washington, Stuckart devait comparaître à ce procès, dit « de la Wilhelmstrasse » comme accusé, mais que Globke n'y serait cité que comme témoin. Comme j'exprimai ma surprise, le juge Jackson, assez gêné, me dit alors que Globke avait pu produire pour sa défense des documents émanant des plus hauts princes de l'Eglise catholique allemande (notamment de l'archevêque de Cologne et de l'archevêque de Berlin, le Cardinal Conrad Von Preysing) et déclarant que « non content d'avoir reconnu les erreurs du nazisme » (sic) Globke aurait « contribué à en limiter les effets ». Et le magistrat américain d'ajouter : « C'est un peu le même cas que Von Papen. Vous voyez ce que je veux dire... ». Je n'eus effectivement pas de peine à voir ce qu'il voulait dire. Le Vatican n'avait ménagé ni sa peine ni ses efforts pour faire acquitter Von Papen, et il venait de gagner la partie dans cette affaire. Dans le cas de Globke, comme dans celui de Von Papen, il ne tenait pas à ce que soient étalés au grand jour les liens, pourtant étroits, de certains membres éminents du « Zentrum » catholique avec le parti national-socialiste.

Grâce à son intervention efficace, Globke ne figura pas dans le box des accusés lorsque s'ouvrit, en 1948, à Nuremberg, le « procès de la Wilhelmstrasse ». Cette situation était d'autant plus paradoxale que Stuckart se trouvait, lui, parmi les accusés et que l'acte d'accusation lui reprochait expressément d'avoir rédigé les lois de Nuremberg et toute une série de décrets d'application (6) qui avaient été également rédigés par Globke. Dans cette situation, le « conseiller ministériel » ne se trouvait guère à son aise lorsqu'il fut cité par l'avocat de Stuckart. Sa déclaration fut piteuse et pleine d'aveux : « Je savais que les juifs étaient assassinés en masse mais je croyais qu'il y avait aussi des juifs qui vivaient en Allemagne, ou bien à Terezin, dans des sortes de ghettos... Je suis convaincu, et je le savais à cette époque, que l'extermination des juifs était poursuivie systématiquement, mais j'ignorais qu'elle concernait tous les juifs... ».

Les juges se montrèrent sévères pour les auteurs des lois de Nuremberg. Le jugement du « procès de la Wilhelmstrasse » déclare, en effet, que « ces lois et décrets étaient partie intégrante du programme tendant à l'extermination presque totale des juifs, programme qui, en fait a été réalisé » (« Diese Gesetze und Verordnungen waren ein wesentlicher Bestandteil des Programms, mit dem die fast vollständige Ausrottung der Juden erreicht worden ist... »).

Si l'on ne s'était pas trouvé en pleine période de « guerre froide » et si, à la faveur de la « guerre froide », les leaders nazis n'avaient pas trouvé auprès des autorités américaines des protections de plus en plus ouvertes et de plus en plus puissantes, Globke, après ces attendus accablants, aurait sans doute été arrêté au lendemain même du procès. Il ne le fut pas. Ses amis se contentèrent de lui conseiller de « se faire oublier pendant quelque temps ». Il partit se réfugier dans le couvent des Dominicains de Walberberg, près de Bonn.

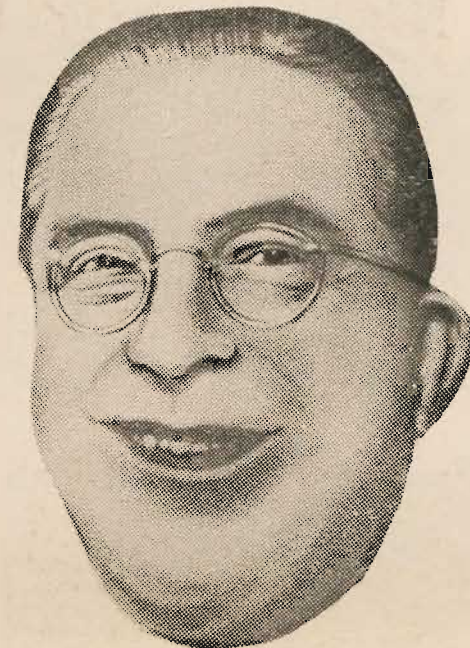
L'EMINENCE BRUNE D'ADENAUER

C'est à Walberberg que Globke reprend sérieusement contact avec Adenauer, qu'il a connu autrefois dans le « Zentrum » et qui, depuis la consécration de la coupure de l'Allemagne, lui apparaît être, à juste titre, le politicien que les Américains, après les Anglais, poussent vigoureusement en avant.

Globke peut mettre à la disposition d'Adenauer son réseau d'anciens hauts fonctionnaires nazis laborieux et efficaces, très solidaires entre eux et, en général, suffisamment discrets dans le passé et le présent pour avoir échappé à toutes les épurations. Adenauer peut apporter à Globke sa caution décisive pour une nouvelle respectabilité et une nouvelle car-

rière au sein du parti chrétien démocrate. Les deux hommes deviennent inséparables. Depuis 10 ans, ils ne se sont plus jamais quittés.

En 1950 Globke sort de l'ombre. Prudemment d'abord. Le voici d'abord vice-président de la Cour des Comptes à Dusseldorf, puis, à Bonn, directeur ministériel, puis, secrétaire personnel à la Chancellerie, auprès d'Adenauer (« Personalchef im Bundeskanzleramt »). Quelques protestations s'élèvent dont l'écho affaibli parvient jusqu'au Parlement. Le 31 mai 1951, Adenauer lui-même prend avec fougue la défense de son protégé. « Il m'appartient de déclarer ici qu'au cours de ma longue vie de fonctionnaire et d'homme politique, je n'ai que très exceptionnellement connu un fonctionnaire qui, comme Globke, ait su accomplir sa tâche avec un tel sens du devoir et une telle objectivité » (7).



Le sourire du vainqueur.

Après un tel plaidoyer, un tel « dédouanage », plus rien ne s'oppose à l'ascension fulgurante de Globke. Il est bientôt sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, directeur de la Chancellerie, et, en 1956, l'hebdomadaire de Hambourg « Der Spiegel » peut déjà le présenter comme « l'homme le plus proche de Konrad Adenauer sur le terrain politique, et le plus important parmi les conseillers du Chancelier ! » (8).

Cette importance, il la doit d'ailleurs à ses activités secrètes plus encore qu'à ses fonctions officielles. C'est un homme qui a toujours aimé agir dans l'ombre et il continue. A l'heure actuelle, il supervise les services de renseignement du « réseau Gehlen », et comme Gehlen ne « travaille » pas seulement à l'étranger, mais aussi à l'intérieur des frontières de l'Allemagne de l'Ouest, Globke se flatte de posséder des documents compromettants sur la plupart des leaders politiques de Bonn, et notamment sur ceux qui pourraient l'attaquer au sujet de son passé nazi. Globke a, d'autre part, entre les mains un autre instrument de puissance aussi considérable, puisque c'est lui qui dispose des confortables fonds secrets de la Chancellerie, et qu'en sortant de leur caisse noire, les « marks de la corruption » servent essentiellement à acheter bon nombre de journalistes et à inspirer certaines campagnes de presse. La dernière en date eut pour thème la défense d'Oberländer, l'au-

tre criminel de guerre du gouvernement de Bonn, mais la cause était vraiment si mauvaise que la campagne fut finalement stœpée, et Oberländer congédié.

Globke, lui, est toujours en place, et bien en place. C'est lui qui filtre les documents soumis à Adenauer et qui les accompagne de ses commentaires. C'est lui qui rédige les discours du Chancelier et qui l'assiste de ses conseils chuchotés à voix basse et de ses petites notes écrites pendant les séances importantes du Bundestag. C'est lui qui assure la liaison avec les ministères pour préparer l'ordre du jour du Conseil des ministres. C'est lui qui décide de l'avancement et de la carrière de tous les hauts fonctionnaires de Bonn. C'est lui enfin qui s'occupe tout spécialement des services de l'envoyé extraordinaire d'Adenauer à Berlin-Ouest, Vockel, et qui, à ce titre, ne cesse pas d'entretenir la « guerre froide » dans cette ville. Ne déclarait-il pas l'année dernière à Bonn : « A ceux qui, à l'Ouest, veulent « déberliniser » le problème allemand, il faut répondre en dramatisant la question berlinoise... Cette dramatisation doit s'effectuer à n'importe quel prix ! ».

Le Dr Hans Joseph Maria Globke est aujourd'hui à Bonn un homme triomphant. Gras et rose, le cheveu rare, mais bien lissé, l'œil vif derrière des lunettes finement cerclées d'or, il découvre volontiers ses lèvres minces pour arborer le sourire du vainqueur. Mais la roche Tarnéenne est près du Capitole, et, pour lui, le précédent d'Oberländer n'est guère encourageant.

Dans de nombreux pays qui furent occupés par les armées hitlériennes, des spécialistes dépouillent les archives pour retrouver de nouvelles preuves irréfutables des activités criminelles de Globke. Celles-ci viendront s'ajouter aux documents déjà accablants présentés à la presse à Berlin-Est, le 28 juin dernier, par le professeur Norden. Contraint à passer à la défensive, Globke est obligé, tout comme au procès de la « Wilhelmstrasse », en 1948, de laisser échapper certains aveux. Le 15 octobre dernier, il a reconnu dans une lettre au « Spiegel », qu'il avait été « consulté sur la question de la mise en application en Grèce des lois de Nuremberg ».

Et c'est avec la plus grande inquiétude que lui-même et son protecteur Adenauer voient se rapprocher l'échéance du procès de son ancien patron Eichmann. Comme l'a écrit récemment un éditorialiste du « Monde » : « Dans l'atmosphère du procès Eichmann il est tout à fait clair que Globke doit paraître suspect à tout le monde. C'est une évidence à laquelle Bonn devrait penser à temps pour éviter une répétition du cas Oberländer. »

(4) Cf. texte officiel des débats du procès de Nuremberg — tome VI, p. 442 et 444.

(5) Cf. à ce sujet les révélations du criminel de guerre Merten du journal « Hamburger Echo ».

(6) Décrets du 14 novembre 1935, privant les juifs de leurs droits politiques ; du 21 décembre 1935 et du 25 juin 1936 limitant les droits des médecins (et aussi des notaires et professeurs juifs) ; du 27 septembre 1938 et du 31 octobre 1938 interdisant aux juifs d'être avocats et avoués ; du 17 juin 1939 signifiant la même interdiction aux dentistes, pharmaciens et vétérinaires juifs ; du 30 avril 1943, stipulant que les juifs n'appartiennent pas à la communauté nationale allemande, etc.

(7) Compte rendu du Bundestag — 145^e séance.

(8) « Der Spiegel » n° 19.

TROIS MILLIONS !

(Suite de la première page)

- organisé au Cirque d'Hiver, à Paris, un vaste meeting pour exiger le châtiment d'Adolf Eichmann assassin de 6 millions de Juifs.
- pris la défense des nombreux Algériens vivant en France et que frappent de multiples mesures racistes, liées à la poursuite de la guerre en Algérie.
- participé activement aux campagnes pour une solution négociée du drame algérien.
- poursuivi l'action ininterrompue depuis 12 ans, contre la renaissance néo-nazisme en Allemagne.
- continué sa campagne pour l'adoption de lois nouvelles réprimant les menées racistes et antisémites.
- engagé et soutenu diverses actions en justice contre la presse de haine raciste.
- multiplié les rapports avec les antiracistes de nombreux pays jetant les bases d'une collaboration fructueuse.
- contribué aux manifestations de solidarité avec les victimes du racisme

sanglant en Afrique du Sud. Etc...

A l'étroit dans les bureaux exigus du faubourg Montmartre, le M.R.A.P. et « Droit et Liberté » viennent d'acquérir de nouveaux locaux, au centre de Paris, auprès des grands boulevards, et que déjà des amis dévoués s'efforcent de rendre accueillants à ceux qui de plus en plus nombreux viennent solliciter l'aide de notre Mouvement ou lui apporter leur concours.

AMIS ET MILITANTS,

Pour que ces locaux soient prêts au début de janvier prochain, il faut avant cette date recueillir la somme de TROIS MILLIONS de FRANCS (30.000 NF).

Sans tarder, que tous se mobilisent, que chacun prenne sa part d'effort. Par dons individuels, listes de souscription, collectes, participez à l'acquisition et à l'aménagement de nos nouveaux bureaux. N'attendez pas pour faire parvenir les premières sommes recueillies.

AVANT LE 24 DECEMBRE
TROIS MILLIONS !

(Voir le formulaire au bas de la page 2.)

★ IMAGES DE 1960



Jamais sans doute depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la question du racisme ne s'était posée de façon si aiguë qu'en cette année 1960. Commencée avec la campagne des croix gammées, elle aura été marquée par un net accroissement de la menace néo-nazie. Celle-ci va de pair avec la renaissance du militarisme et de l'esprit de revanche en Allemagne de Bonn, dont la plus récente manifestation est l'installation de bases pour la Bundeswehr sur le sol français.

1960, c'est aussi l'année qui a bouleversé la carte de l'Afrique : des peuples maintenus jusqu'alors dans un état de sujétion et d'infériorité, ont fait solennellement leur entrée dans le concert des nations, tandis que de violents soubresauts agitent les populations encore opprimées et victimes du racisme.

Et, en dépit des promesses faites, des espoirs entretenus, le drame algérien s'éternise, l'autodétermination reconnue nécessaire n'étant pas mise en pratique. Ce conflit douloureux traîne avec lui tout un cortège de violences et de haines, qui favorisent les menées contre la démocratie et portent gravement atteinte au renom de la France.



La campagne de croix gammées, partie de Cologne (République Fédérale Allemande), la nuit de Noël 1959, déferle rapidement sur de nombreux pays. La France n'est pas épargnée. Dès le 7 janvier, le M.R.A.P. organise un puissant meeting à l'Hôtel Moderne, à Paris : une foule de milliers de manifestants envahit la grande salle, le hall, l'escalier, débordant bientôt sur la place de la République. Puis, le 10 janvier, c'est à la suite d'une initiative de notre Mouvement, l'impressionnant défilé de 30.000 Parisiens devant le Mémorial du Martyr Juif Inconnu, suivi d'une manifestation de la jeunesse, de l'Hôtel de Ville à la Bastille (photos ci-dessus). Dans toute la France, les affiches du M.R.A.P. appellent les antiracistes à la vigilance et à l'action. Les grands meetings qu'il organise dans de nombreuses villes rassemblent les républicains de toutes tendances. (Ci-contre, le meeting de Montreuil.)



Le 14 février, à la Sorbonne, se tient, sur l'initiative du M.R.A.P., un colloque d'Enseignants et d'Educateurs, qui étudient le problème de l'action contre le racisme dans le domaine qui leur est propre. On voit ici, à la tribune de l'amphithéâtre Descartes, pendant la séance plénière (de gauche à droite) : MM. Daniel Mayer, Henri Fauré, le rabbin Sirat, le président Léon Lyon-Caen, le professeur Etiemble, l'inspecteur général René Clozier, l'abbé Jean Pihan.



Le Prix de la Fraternité, fondé en 1955, est attribué pour l'année 1960 à l'historien Jules Isaac, pour l'ensemble de son œuvre.

Au cours de la cérémonie de remise du prix, le 14 janvier 1960, à l'Hôtel Lutetia, le président Léon Lyon-Caen (à gauche) félicite le lauréat Jules Isaac, en présence d'une assistance nombreuse.

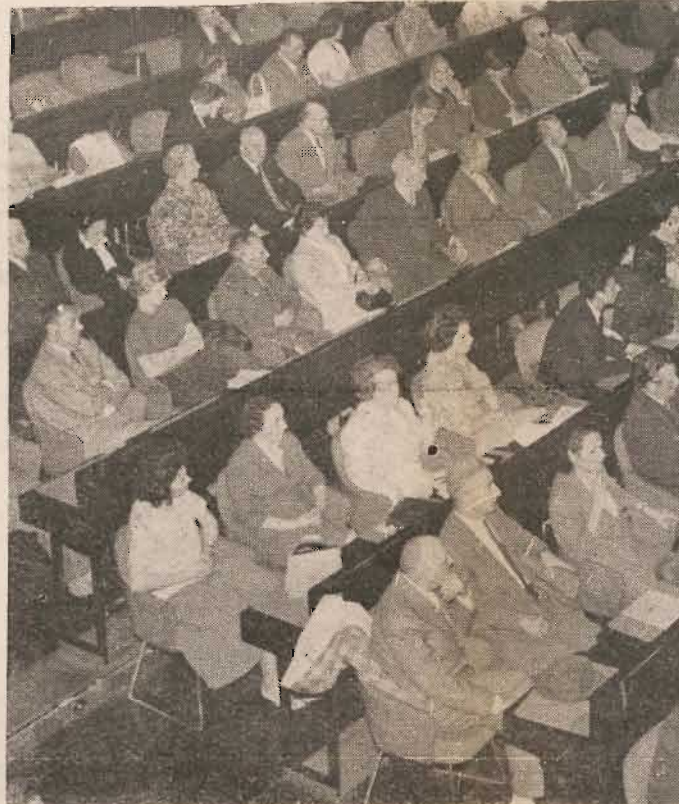


Pour répondre à la poussée de néo-nazisme, une conférence internationale est organisée à Rome. Douze pays y sont représentés (France, Italie, Autriche, Belgique, Danemark, Grèce, Hongrie, Pologne, République Fédérale Allemande, Tchécoslovaquie, Israël et U.R.S.S.). A la délégation française participent notre secrétaire général Charles Palant et M^r Jean Schapiro, représentant le M.R.A.P. (Ci-contre : une vue de la conférence.)

Le racisme tue en Afrique du Sud. Une délégation du M.R.A.P. va exprimer à l'ambassade sud-africaine à Paris, l'indignation de l'opinion française. De gauche à droite : M^r Manville, le conseiller Robert Attuly, Charles Palant, le pasteur Voge, le Dr Aujoulat. Un large comité pour la Justice et l'Egalité en Afrique du Sud se constitue peu après.



IMAGES DE 1960



Jamais sans doute depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la question du racisme ne s'est posée de façon si aiguë qu'en cette année 1960.

Commencée avec la campagne des croix gammées, elle aura été marquée par un net accroissement de la menace néo-nazie. Celle-ci va de pair avec la renaissance du militarisme et de l'esprit revanche en Allemagne de Bonn, dont la plus récente manifestation est l'installation de bases pour l'armée de l'air sur le sol français.

1960, c'est aussi l'année qui a bouleversé la carte de l'Afrique : des peuples maintenus jusque-là dans un état de sujétion et d'infériorité, ont fait solennellement leur entrée dans le concert des nations, tandis que de violents soubresauts agitent les populations encore opprimées et victimes du racisme.

Et, en dépit des promesses faites, des espoirs entretenus, le drame algérien s'éternise, l'autodétermination reconnue nécessaire n'étant pas mise en pratique. Ce conflit douloureux traîne avec lui un cortège de violences et de haines, qui favorisent les menées contre la démocratie et portent gravement atteinte au renom de la France.



La campagne de croix gammées, partie de Cologne (République Fédérale Allemande), la nuit de Noël 1959, déferle rapidement sur de nombreux pays. La France n'est pas épargnée. Dès le 7 janvier, le M.R.A.P. organise un puissant meeting à l'Hôtel Moderne, à Paris : une foule de milliers de manifestants envahit la grande salle, le hall, l'escalier, débordant bientôt sur la place de la République. Puis, le 10 janvier, c'est à la suite d'une initiative de notre Mouvement, l'impressionnant défilé de 30.000 Parisiens devant le Mémorial du Martyr Juif Inconnu, suivi d'une manifestation de la jeunesse, de l'Hôtel de Ville à la Bastille (photos ci-dessus). Dans toute la France, les affiches du M.R.A.P. appellent les antiracistes à la vigilance et à l'action. Les grands meetings qu'il organise dans de nombreuses villes rassemblent les républicains de toutes tendances. (Ci-contre, le meeting de Montreuil.)



Le Prix de la Fraternité, fondé par le M.R.A.P. en 1955, est attribué pour l'année 1959, au grand historien Jules Isaac, pour l'ensemble de son œuvre.

Au cours de la cérémonie de remise du Prix, en janvier 1960, à l'Hôtel Lutetia, le président Lyon-Caen (à gauche) félicite le lauréat au nom du jury, en présence d'une assistance nombreuse.

Quinze cents délégués de toute la France, milieux les plus divers, participent le 29 mai, à la Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et la haine, organisée par le M.R.A.P. au Palais de la Sorbonne. Parmi les orateurs qui prennent la parole au cours de cette journée, citons : le président Léon Grégory, le conseiller Robert Attuly, le bâtonnier Sala, MM. Jean Lupt-Esperaber, Waldeck L'Huillier, Hammadi, Emmanuel Véry, Louis Rousselle, Mme Gratiot, les professeurs Philippe L'Héritier, Georges Weill, Jean Tersen, les écrivains Edouard Glissant et Fernand Lévy, le cinéaste Jean Rouch, M^{rs} Jean Schapira, le philosophe M^{rs} Louise Alean, Charles Palant et les représentants de plusieurs groupements.

Unani

En cette fin de 1960, tout condamne le progrès technique, l'évolution politique et sociale, la défaite de Hitler, le racisme, existe, combien de personnalités diverses ce qu'elles pensent d'elles.

Henri FAURE

Président de la Ligue Française de l'Enseignement

Vous me demandez une déclaration sur le racisme et l'antisémitisme...

Ma préoccupation et mon inquiétude, ma tristesse et ma colère viennent précisément du fait qu'au seuil de 1961 des hommes de bonne volonté aient encore besoin de faire des déclarations sur cette question là. Tant il est vrai que des siècles d'erreurs pèsent sur nous et ont réussi à obscurcir les notions les plus simples de justice et de fraternité; tant il est vrai que dans le domaine de l'éducation il faut « cent fois sur le métier remettre son ouvrage ».

Ayons confiance cependant, le bon sens finira par triompher. Mais soyons vigilants. Trop souvent les mouvements de régression morale et de répression sociale ont débuté par des flambées de racisme et d'antisémitisme. Trop souvent antisémites et racistes ont préparé la voie au fascisme. Que du moins les leçons de l'histoire ne soient pas perdues!

Alain RESNAIS
Cinéaste

Que l'on soit encore, à la veille de l'année 1961, obligé de souligner une fois de plus que le racisme et l'antisémitisme sont une hérésie, une attitude anachronique condamnée à la fois par la science et la morale, par l'évolution technique, sociale et politique dans le monde, voilà qui me stupéfie.

Je regrette de ne pas être écrivain afin de vous dire mieux quelle importance j'attache au combat que vous menez.

Marguerite DURAS
Ecrivain

Alors que je suis farouchement contre l'existence de la peine de mort, seul le racisme sous toutes ses formes — y compris celles, mondaines, des conversations de salon — pourrait m'incliner à la trou-

l'initiative éducateurs, le racisme ici, à la la séance Mayer, Henry-Caen, René Clo-



Pour répondre à la poussée de néo-nazisme, une conférence internationale est organisée à Rome. Douze pays y sont représentés (France, Italie, Autriche, Belgique, Danemark, Grèce, Hongrie, Pologne, République Fédérale Allemande, Tchécoslovaquie, Israël et U.R.S.S.). A la délégation française participent notre secrétaire général Charles Palant et M^{rs} Jean Schapira, représentant le M.R.A.P. (Ci-contre : une vue de la conférence.)

Le racisme tue en Afrique du Sud. Une délégation du M.R.A.P. va exprimer à l'ambassade sud-africaine à Paris, l'indignation de l'opinion française. De gauche à droite : M^{rs} Manville, le conseiller Robert Attuly, Charles Palant, le pasteur Voige, le Dr Aujoulat. Un large comité pour la Justice et l'Égalité en Afrique du Sud se constitue peu





Un meeting fasciste était annoncé par « Aspects de la France » pour le 5 mai, à la Mutualité, avec la participation de Xavier Vallat, ex-commissaire aux questions juives du gouvernement de Vichy. Le M.R.A.P. alerte les anciens résistants, les rescapés de la barbarie nazie, les syndicats de toutes tendances, les organisations et partis républicains.

Devant les protestations nombreuses, Xavier Vallat renonce, au dernier moment à venir au meeting. Mais en dépit de démarches multipliées, les pouvoirs publics refusent d'interdire celui-ci. Les antifascistes, unis et résolus manifestent plusieurs heures autour de la Mutualité, faisant face aux brutalités de la police, chargée de protéger la réunion fasciste.



Le dimanche 17 juillet, des « harkis », chargés de la répression contre les Algériens, commettent une agression armée dans un café israélite de la rue François-Miron. Un jeune homme est grièvement blessé d'une balle au ventre. Aussitôt, le M.R.A.P. fait connaître cette grave affaire. Une délégation du Bureau National se rend sur place, pour exprimer sa solidarité aux victimes ; deux avocats du Mouvement sont désignés pour assurer leur défense.



Après l'arrestation d'Eichmann, le M.R.A.P. organise un grand meeting au Cirque d'Hiver (21 juin) pour exiger le châtiement du criminel et de tous ses complices. A la tribune, on reconnaît, de gauche à droite : MM. Pierre Villon, Pierre Bloch, Henry Torrès, Léon Lyon-Caen, Charles Lederman, Georges Wellers, Francisque Gay (qui présidait le meeting), Charles Palant, le Procureur Général Boissarie.

Quinze cents délégués de toute la France, représentant les milieux les plus divers, participent le 29 mai, à la 12^e Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, organisée par le M.R.A.P. au Palais de l'U.N.E.S.C.O. Parmi les orateurs qui prennent la parole au cours de ces importantes assises, où différents aspects de l'action antiraciste ont été examinés, citons : le président Léon Lyon-Caen, le conseiller Robert Attuly, le bâtonnier Sala, MM. Jacques Fonlupt-Esperaber, Waldeck L'Huilier, Hammadoun Dicko, Emmanuel Véry, Louis Rousselle, Mme Gratiot-Alphandéry, les professeurs Philippe L'Héritier, Georges Wellers et Emile Tersen, les écrivains Edouard Glissant et Pierre Paraf, le cinéaste Jean Rouch, M^{re} Jean Schapira, le général Tubert, Mme Louise Alean, Charles Palant et les représentants de plusieurs groupements.



Unanimité contre le racisme

En cette fin de 1960, tout condamne le racisme : la morale et la science, les progrès techniques, l'évolution politique et sociale. Pourtant, quinze ans après la défaite de Hitler, le racisme, existe, combien virulent. Nous avons demandé à des personnalités diverses ce qu'elles pensent de cette situation...

Henri FAURE

Président de la Ligue Française de l'Enseignement

Vous me demandez une déclaration sur le racisme et l'antisémitisme...

Ma préoccupation et mon inquiétude, ma tristesse et ma colère viennent précisément du fait qu'au seuil de 1961 des hommes de bonne volonté aient encore besoin de faire des déclarations sur cette question là. Tant il est vrai que des siècles d'erreurs pèsent sur nous et ont réussi à obscurcir les notions les plus simples de justice et de fraternité; tant il est vrai que dans le domaine de l'éducation il faut « cent fois sur le métier remettre son ouvrage ».

Ayons confiance cependant, le bon sens finira par triompher. Mais soyons vigilants. Trop souvent les mouvements de régression morale et de répression sociale ont débuté par des flambées de racisme et d'antisémitisme. Trop souvent antisémites et racistes ont préparé la voie au fascisme. Que du moins les leçons de l'histoire ne soient pas perdues!

Alain RESNAIS

Cinéaste

Que l'on soit encore, à la veille de l'année 1961, obligé de souligner une fois de plus que le racisme et l'antisémitisme sont une hérésie, une attitude anachronique condamnée à la fois par la science et la morale, par l'évolution technique, sociale et politique dans le monde, voilà qui me stupéfie.

Je regrette de ne pas être écrivain afin de vous dire mieux quelle importance j'attache au combat que vous menez.

Marguerite DURAS

Ecrivain

Alors que je suis farouchement contre l'existence de la peine de mort, seul le racisme sous toutes ses formes — y compris celles, mondaines, des conversations privées — pourrait m'incliner à la trouver justifiable.

Jean DRESCH

Professeur à la Sorbonne

Le racisme peut être, c'est certain, un vice ; il est chez beaucoup, qu'on pourrait qualifier de « braves gens » une ignorance savamment cultivée.

Nous devons donc faire tous nos efforts pour instruire, informer. Mais pour qu'une information soit efficace, il faudrait aussi et surtout réformer certaines habitudes, certains systèmes qui favorisent la manifestation des plus mauvais instincts.

Henri SINJON

Secrétaire général

de l'Union Régionale Parisienne des Syndicats Chrétiens (C.F.T.C.)

Il est absurde de haïr quelqu'un parce qu'il appartient à telle race, à telle nation, à telle religion. Seul, le mal est haïssable. Le racisme, l'antisémitisme, ont fait mourir atrocement 6 millions d'êtres humains de 1940 à 1945. Qui peut encore oser se dire raciste et antisémite ?

Claude GAUDEZ

Président de l'Union des Etudiants de France

Plus qu'une attitude condamnée par la science et la morale, ou l'évolution technique, le racisme et l'antisémitisme nous paraissent la survivance d'un mythe qui est utilisé à des fins politiques honteuses par des individus que cela même prive de toute dignité.

La jeunesse d'aujourd'hui ne manque ni de lucidité, ni de courage : c'est ce qui nous permettra de reconnaître dans la réalité, la dignité de tout homme.

Pierre DELON

Membre

de la Commission Administrative de la Confédération Générale du Travail

Le racisme, l'antisémitisme, les deux symptômes de cette peste criminelle : le fascisme qui a fait tant de mal à l'humanité.

Et l'on assiste en France, en Allemagne, dans divers pays, conséquence d'une impunité inadmissible, à une renaissance certaine de ces fléaux.

Que tous les travailleurs, tous les braves gens de France et du monde, s'unissent et agissent pour empêcher le retour des horreurs d'un passé récent.

LES DOUZE SIGNATURES DE FOURMIES

— A Fourmies ? Pensez-vous, ce n'est pas possible...

L'antisémitisme, c'était quelque chose d'inactuel, dans cette petite ville industrielle du Nord. Plusieurs m'ont raconté l'histoire de « la juive ».

Marie-Louise Meyer était, dit-on, la seule juive habitant Fourmies pendant l'occupation. Un jour — c'était en 1942 — les nervis « francistes » ont sonné à la porte, et l'ont tuée, froidement, d'une rafale de mitraillette, laissant son cadavre sur le seuil. L'émotion fut immense. Toute la population suivit l'enterrement de la juive, qui fut une puissante manifestation antinazie. Aujourd'hui, une rue de Fourmies porte le nom de Marie-Louise Meyer. Mais aujourd'hui il y a les inscriptions sur les murs de l'entreprise « La Bergerie ».

Le patron, M. Libermann, est juif et ne s'en cache pas. Son nom et celui de ses adjoints a été écrit à la peinture en grosses lettres, suivis de la mention : « vous serez pendus », le tout signé de plusieurs croix gammées.

On comprend l'émotion de M. Libermann.

Et malgré le conflit social qui l'opposait à une partie du personnel de son usine, tous les syndicats ont tenu à condamner l'antisémitisme. Le M.R.A.P., intervenu aussitôt, obtint qu'une déclaration soit adoptée en commun par les représentants

de tous les courants de l'opinion, et éditée en affiches.

Cette déclaration, intitulée, « Pas de ça chez nous ! », la voici :

« Des croix gammées et des menaces de mort, qui ne peuvent être inspirées que par l'antisémitisme le plus abject, ont été inscrites dans la nuit du 21 au 22 novembre sur les murs de l'entreprise « La Bergerie » à Fourmies.

« Ces inscriptions criminelles rappellent les méthodes employées il n'y a pas si longtemps par les nazis.

« Elles évoquent les massacres de millions d'innocents perpétrés par Hitler, les assassinats et les tortures dont furent victimes tant de résistants et patriotes héroïques alors que notre pays était soumis aux horreurs et aux humiliations de l'occupation allemande.

« Les organisations et personnalités soussignées, sûres d'interpréter les sentiments profonds de la population, dénoncent avec indignation ces méthodes inqualifiables.

« Se plaçant en dehors de toute considération politique, et sans préjuger des litiges sociaux pouvant exister, elles tiennent à souligner que l'excitation à la haine antisémite ne saurait résoudre les problèmes posés, mais au contraire, l'antisémitisme ne peut que favoriser un climat dangereux pour la démocratie et pour tous les citoyens.

« Elles dénoncent comme étrangers aux traditions et aux intérêts de la population fourmiesienne les éléments qui se livrent à de tels actes visant à déchaîner les violences aveugles.

« Les organisations et personnalités soussignées demandent que les coupables soient activement recherchés et châtiés de façon exemplaire pour l'honneur de notre région. »

Elle porte les douze signatures suivantes : MM. Jules Lassalle, maire de Fourmies ; Georges Beauvain, pour l'Union Locale C.G.T.-F.O. ; C. Blavier, pour la section locale du Syndicat Autonome des Instituteurs ; Dr Henri Danon, pour la section du P.S.U. ; Paul Gomez, pour la section du M.R.P. ; Lucien Hamaide, pour la section de l'U.N.R. ; Emile Leduc, pour l'Union Locale C.F.T.C. ; Dr Jacques Loriau, pour la section de l'Union Démocratique du Travail ; Fernand Pécheux, pour la section du Parti Communiste Français ; André Sénéchal, pour l'Union Locale C.G.T. ; Julien Tellier, pour la section socialiste S.F.I.O. et pour l'Union Départementale de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance ; le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.).

Ainsi, Fourmies est resté fidèle à ses nobles traditions.

Écrit pour les jeunes

RÉCONNAISSONS-LE franchement : le pays n'est pas, dans son ensemble, scandalisé par la venue en France de bataillons allemands. Certes, en maints endroits, des commémorations ou des rassemblements traduisent le réflexe d'une partie de l'opinion. Mais c'est la partie la plus éduquée : résistants, victimes du nazisme, intellectuels et ouvriers à forte conscience démocratique. La masse ne suit pas. Quant à la presse, même de gauche, elle ne s'est guère — à quelques exceptions près — mobilisée sur l'événement.

Comment s'explique cette relative indifférence ?

D'abord, sans doute, par le caractère primordial de la préoccupation algérienne. Jamais, depuis 1954, la paix en Algérie n'est apparue plus nécessaire, ni plus dangereuse pour nos libertés, la poursuite de la guerre. Cette situation relègue, pour beaucoup, les histoires de Bundeswehr dans la catégorie des affaires sans urgence.

Les silences de "Réalités"

L'étrange « confession d'un petit épicier » parue dans le numéro d'octobre de « Réalités » a valu à cette revue de nombreuses protestations en dehors de la nôtre. Aussi, dans son numéro de novembre, « Réalités » publie une mise au point gênée. Nous nous sommes efforcés d'exposer les préoccupations d'une catégorie de Français, explique la rédaction. Le portrait de l'épicier en question a été tracé « avec un réalisme total » et, estime-t-elle, les propos antisémites ainsi publiés étaient « condamnés par leur excès même ». N'ayant pas cru devoir les condamner formellement en publiant l'article « Réalités » exprime « ses plus vifs regrets » « à ceux que nous avons pu involontairement blesser ».

Qu'il nous soit permis de faire deux remarques :

1) « Réalités » prétend n'avoir fait que reproduire les propos recueillis auprès d'un épicier. Or, comme nous l'avons dit, cet épicier n'existe pas. Il s'agit, de toute évidence, d'une « confession » composée par l'auteur, Michel del Castillo, et non d'un reportage. C'est donc bien volontairement que de tels propos ont été publiés.

2) Les excuses et les professions de foi antiracistes ne suffisent pas à détromper les gens qui peuvent avoir lu l'article du numéro précédent. Le M.R.A.P. a adressé à « Réalités » une lettre réfutant les calomnies antisémites ainsi répandues. Seul la publication de cette réfutation constituerait une véritable réparation.

Sans urgence et même sans gravité : la faiblesse numérique des premiers déchements donne l'impression que rien d'irréparable ne s'accomplit. A cet égard, des deux côtés du Rhin, l'opération est habilement conduite. Car les hommes de Schirmer sont trop peu pour nous inquiéter et en assez grand nombre pour habituer à leur présence. Ils sont un test, mais, en même temps, un vaccin.

D'ailleurs — et c'est l'essentiel — le « Pouvoir » s'efforce, par tous les moyens dont il dispose, de fausser le problème : il lui suffit de parler du tournant décisif de la réconciliation franco-allemande. Dans cette perspective, il classe les opposants en trois catégories : 1) ceux qu'il faut ménager : les victimes de l'hitlérisme et les combattants de la Résistance ; devant eux, on s'incline — mais sans plus ; 2) ceux qu'il faut convertir en douceur : les nationalistes attardés, ceux qui ne savent pas dépasser la conception du « Reich de papa » ; 3) ceux qu'il faut combattre : tous les autres — obscurément soupçonnés d'être, communistes ou non, des jouets de Moscou.

Cette falsification réussit souvent, en particulier auprès des garçons et des filles qui, en 1945, n'avaient pas 10 ans. La jeunesse ignore concrètement le nazisme. Et, comme, par bonheur, elle aime la paix, la manœuvre est facile qui consiste à lui présenter nos protestations comme une tentative d'échec à l'amitié des peuples.

On voit que nous ne saurions trop nous expliquer, ni trop clairement. Le M.R.A.P. a, sous cet angle, une tâche particulière à remplir.

COMMENÇONS par constater ceci. Chez nous, au M.R.A.P., parmi les antiracistes, il en est — ils sont nombreux — qui ont des amitiés allemandes et qui ne conçoivent pas un monde paisible sans l'accord de nos deux nations. Il en est d'autres pour qui la situation internationale justifie le Pacte atlantique. Et pourtant les uns comme les autres se retrouvent avec l'ensemble du Mouvement pour condamner, telle qu'elle se présente en fait, la renaissance de l'armée allemande.

Inconséquence ? Nullement. Cette unité prouve simplement que nous ne contestons pas le droit de la R.F.A. d'avoir un minimum de force armée : ce que nous combattons, c'est la force armée *spécifique* qu'elle est en train de se constituer. Car cette force-là, cette Bundeswehr précise — et pas n'importe quelle hypothétique Bundeswehr — elle est, par ses cadres, l'image même de la Wehrmacht hitlérienne.

Puisque j'écris pour les jeunes, ouvrons un dossier qui, peut-être, ne leur est pas assez connu :

Pendant 12 ans (1933-1945), au nom de la *supériorité raciale germanique*, un

homme — Hitler — et ses instruments — le parti national-socialiste et l'organisation militaire des Waffen S.S. — ont emprisonné, concentré, torturé, tué des millions d'êtres. Pour ne parler que des Juifs — puisque c'est au racisme que s'attaque le M.R.A.P. — il en est mort six millions dans les chambres à gaz, dont deux millions d'enfants. Dans cette tâche d'oppression, le régime hitlérien s'est appuyé sur une armée parfaitement obéissante et d'ailleurs, soulignons-le, parfaitement satisfaite, son ambition de conquêtes étant repue. Précisons en outre qu'un pourcentage élevé de militaires

par

M^e Jean SCHAPIRA

de tous grades, même non S.S., a pris une part active à l'organisation de la terreur raciste et du génocide. A ceux qui ne croient que leurs yeux, je conseille, sur tout cela, les films « Nuit et brouillard » et « Mein Kampf ».

A la défaite, Hitler et certains de ses lieutenants se suicidèrent. D'autres — y compris quelques généraux — furent perdus par les Alliés comme criminels de guerre. Mais la majorité se terra, en Allemagne ou ailleurs, ou encore, après un temps de prison, fut graciée. Or, aujourd'hui, en Allemagne de l'Ouest, ces mêmes individus — nazis, S.S., collaborateurs du nazisme, criminels impunis ou relâchés — tiennent le haut du pavé. Ils sont juges, policiers, fonctionnaires, chefs d'entreprise et même, jusqu'à ce que l'indignation mondiale ait contraint Adenauer à s'en séparer, ministres (Oberländer, Globke). Bien entendu, ils tiennent une place de choix dans l'ossature de la Bundeswehr.

De cette maimise des pires éléments de l'ancienne armée sur la nouvelle et de la position que, même sans être toujours dans l'armée, ils occupent dans l'Etat ouest-allemand — de tout cela les preuves abondent. « France d'abord », organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, en a, récemment, publié un « digest » (octobre 1960). « Droit et Liberté » y reviendra, à son tour, précisions et références à l'appui, dans un prochain numéro. Voici, aujourd'hui, quelques cas typiques. Les généraux Foertsch, adjoint de Speidel à l'O.T.A.N., et Reinhardt, président de la Société des sciences militaires, furent condamnés pour crimes de guerre. Il en est de même de Schirmer, colonel commandant au camp de Mourmelon (25 ans de prison, de son propre aveu ; il a dû en purger une dizaine). Les généraux Lammerding, bourreau d'Oradour, vainement réclamé à Bonn par la France, et Meyer, condamné à

mort pour assassinat de prisonniers de guerre, se pavant dans d'officiels congrès de S.S., autorisés par le gouvernement. Enfin, l'Association fédérale des anciens Waffen S.S., c'est-à-dire une organisation reconnue criminelle, en tant que telle, en 1945, est déclarée « d'utilité publique » en 1950 (référence : Der Freiwilliger, organe des Waffen S.S., novembre 1959). Et ce ne sont que des exemples parmi des milliers d'autres.

Comment une telle situation s'est-elle instaurée ? Les causes sont multiples, mais voici l'essentiel : dans un pays gangrené par une longue phase de nazisme, celui-ci ne pouvait disparaître qu'en y portant le fer. Cela, ni Adenauer, ni les Américains ne l'ont voulu. Adenauer s'y est, dans les faits, sinon dans les mots, refusé parce que, pour mener à bien sa politique conservatrice et nationaliste, il lui fallait aussi l'appui de l'extrême-droite — et l'extrême-droite, ce sont les nazis. Les Américains s'y sont opposés parce que face à l'Union Soviétique, il leur convenait de sauver en Allemagne les spécialistes de la lutte anti-soviétique — et ce sont encore les nazis.

EXPRESSION d'une politique sans dénazification, encadrée par des officiers et des sous-officiers dont un grand nombre a loyalement servi leur Führer, crimes inclus — voilà donc l'armée dont Sissonne et Mourmelon ont reçu les premiers spécimens.

Cette armée, notre devoir est de montrer aux jeunes pourquoi elle ne peut être un instrument de réconciliation. En expliquant que nous ne repoussons pas l'Allemagne, mais le nazisme — que la fraternité n'est pas en cause, mais son visage hypocrite — et que, si nous élevons la voix, c'est moins par fidélité à notre passé que parce que les hommes du III^e Reich sont, aujourd'hui encore, de la graine de provocation à la guerre et de haine raciste.

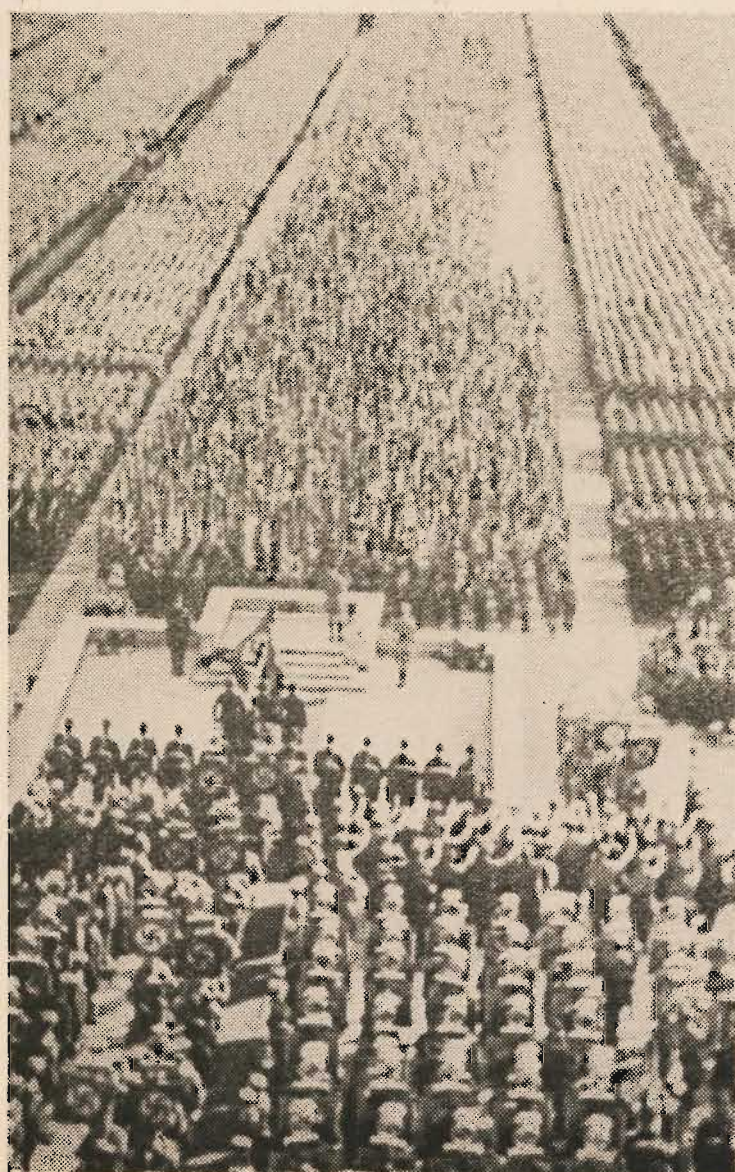
ERRATUM

Une erreur malencontreuse s'est glissée, à la correction, dans l'article de M^e Jean Schapira : « Voir clair », paru dans le dernier numéro de notre journal (page 3).

La 7^e ligne de l'alinéa b), dans la dernière colonne, devait en réalité remplacer la 3^e ligne de l'alinéa suivant, où il s'agissait de l'assimilation et non de l'administration des juifs. Au lieu de cette ligne mal placée, on devait lire, dans l'alinéa b) : **Autrement dit, l'Etat applique aux juifs la politique d'intégration, etc.**

Signalons d'autre part, dans ce même article, il fallait lire : **Ces thèses**, au lieu de **leurs thèses** (1^{re} colonne, 9^e alinéa). La note (6), qui manquait, devait indiquer : **Alerte, n° 1, page 3.**

Nous nous excusons auprès de l'auteur de ces erreurs, qui n'ont pas empêché de nombreux amis de nous faire part du vif intérêt avec lequel ils ont lu l'article.



← Ceci préparait cela ↓

Voici (à gauche) l'un des défilés monstres organisés par le parti nazi aux environs de 1936, pour affirmer sa force, et entretenir le fanatisme des foules. Ces démonstrations préparaient les tueries perpétuées bientôt dans l'Europe entière, et la « solution finale de la question juive », dont on voit ci-dessous un aspect : il s'agit d'une photo prise dans le ghetto de Varsovie.

Ces deux images sont extraites du film « Mein Kampf », projeté actuellement dans plusieurs cinémas parisiens. C'est un signe des temps qu'au même moment, ce film remarquable, réalisé avec des bandes d'actualités, et la pièce de Brecht, « Arturo Ui » (dont nous avons parlé dans notre dernier numéro) soient présentés avec un même succès.

Nous ne saurions trop inviter nos lecteurs à aller voir ces deux œuvres qui démontrent magistralement le mécanisme du fascisme. Et à y amener leurs amis et connaissances.



Ilya EHRENBURG :

Préface au JOURNAL D'ANNE FRANK



Le « Journal d'Anne Frank » a été édité il y a quelques mois, à Moscou en traduction russe. Il a rencontré un succès considérable, si bien qu'une nouvelle édition se prépare. D'autre part, une troupe de théâtre vient de monter sur une scène de la capitale soviétique la pièce qui a été tirée de cette œuvre.

Le livre est préfacé par Ilya Ehrenbourg. Nous nous faisons un plaisir de publier le texte de l'illustré écrivain soviétique.

Le destin de ce livre est peu commun. Il est sorti en Hollande il y a dix ans, a été traduit dans dix-sept langues, a été tiré à des millions d'exemplaires. On en a fait des pièces de théâtre, des films. On a écrit à son sujet des études.

Ce n'est pas le roman d'un écrivain célèbre, c'est le journal d'une petite fille de treize ans ; mais il bouleverse davantage le lecteur que des livres écrits de main de maître.

Comme chacun sait, les nazis ont tué six millions de juifs, appartenant à vingt pays différents, riches et pauvres, célèbres et inconnus. La bombe atomique est tombée sur Hiroshima sans crier gare, sans qu'il soit possible d'y échapper. Pendant des années, les nazis ont fait la chasse à des millions de gens, comme on fait la chasse aux loups.

Les juifs essayaient d'y échapper. Ils se cachaient dans des fosses, dans des mines désaffectées, dans des tranchées ; pendant des jours, pendant des mois, pendant des années ils attendaient d'être arrêtés. Six millions d'entre eux ont été asphyxiés dans les chambres à gaz, fusillés dans les ravins et dans les forêts, condamnés à mourir lentement de faim. Ils ont été isolés du monde par les murs des ghettos, par les barbelés des camps de concentration. Que pensaient-ils ? Que ressentaient-ils ? Au nom de ces six millions de gens s'élève une voix, la voix non pas d'un sage ou d'un poète, mais celle d'une simple petite fille.

Anne Frank tenait un journal, comme le font souvent les petites filles de son âge ; pour son anniversaire on lui avait fait cadeau d'un gros cahier et elle s'était mise à y noter les événements de sa vie d'enfant. Cette vie d'enfant, par la volonté des adultes, sortit très vite de l'enfance. Le journal de la petite fille se transforma en un document humain de grande valeur, et en un acte d'accusation.

Qu'a vu Anne ? Un grenier étroit où des Hollandais honnêtes et courageux ont caché pendant vingt-cinq mois huit condamnés : l'émigré allemand Otto Frank, sa femme, ses deux filles, Margot et Anne, le couple Van Daan et leur fils Peter, le dentiste Düssel.

Dans la pièce de Sartre « Huit-clos », l'enfer se présente sous la forme d'une chambre ordinaire où sont enfermés pour toujours trois réprouvés. Huit personnes ont vécu dans le « refuge », se disputant, se chamaillant ; ce n'étaient ni des saints, ni des héros, c'étaient des gens comme tout le monde ; et Anne raconte leur vie au jour le jour.

OTTO FRANK est né en Allemagne, il a étudié dans un lycée, puis à l'université ; il a fait la première guerre mondiale, pendant laquelle il reçut le grade de lieutenant ; il a pris part à l'un des combats les plus meurtriers, en France, près de Cambrai. Il dit qu'il se considérait comme Allemand ; il dit aussi que dans sa jeunesse à Francfort il n'a pas eu à souffrir de l'antisémitisme. Il pensait que sa vie était solidement ancrée. Mais Hitler vint au pouvoir et tout s'écroula comme un jeu de cartes. Otto Frank put gagner la Hollande et y faire venir sa famille. Les petites filles allaient à l'école dans une école hollandaise, avaient pour amis des petits Hollandais. Otto Frank comprit qu'il fallait recommencer sa vie. Il la recommença mais tout s'écroula de nouveau quand l'armée allemande occupa la Hollande.

Pourquoi la fureur des nazis s'est-elle déchaînée avant tout contre les juifs ? On a écrit sur ce sujet de gros livres, on a fourni de longues explications verbeuses et pourtant on n'a rien expliqué. Préjugés séculaires, légendes, superstitions érigées en système philosophique, envie, hêtise, nécessité de trouver un bouc-émissaire, tout cela s'est fissé en un filet qui séparait Anne de ses petites amies hollandaises et six millions de gens de leurs voisins, de leurs compatriotes.

Dans plusieurs pays beaucoup de livres ont paru sur le soulèvement héroïque du ghetto de Varsovie. Il y eut des soulèvements semblables dans d'autres villes. Dans les détachements de partisans en Union Soviétique, en Pologne, en France, en Yougoslavie, en Bulgarie et dans d'autres pays combattaient et mouraient ceux qui avaient eu la chance d'échapper au ghetto. Mais des millions de juifs ont été conduits par les nazis aux camps de la mort. C'est le sort qui attendait la famille Frank.

Il n'y a rien dans le journal d'Anne que n'aurait pu écrire une petite fille hollandaise, française ou italienne. Les nazis avaient plaqué sur sa robe d'enfant une étoile à six branches et elle avait accepté l'événement avec une incompréhension totale mais aussi avec beaucoup de dignité.

En lisant certaines pages du livre, on sourit, mais

le sourire se fige vite : on sait trop bien ce que sera la fin du livre. La fillette de treize ans écrit qu'elle donnera le livre qui lui a plu à ses enfants ; elle se raconte à elle-même combien la vie est étonnante dans les romans : elle, par exemple, ne voudrait jamais vivre avec un homme... Cela est écrit par un enfant qui grandit à vue d'œil, qui grandit dans la clandestinité, emmuré. La voilà qui à quinze ans, elle a envie d'aimer quelqu'un, et dans le « refuge » il y a Peter. Alors elle se persuade qu'elle l'aime.

Dans les prisons, dans les camps de concentration, les détenus supportaient les tortures les plus cruelles lorsqu'ils avaient devant eux un but, qu'ils étaient soutenus par une activité, même illusoire. Que peut faire une petite fille de treize ans ? S'instruire ? Anne essayait de s'instruire. Jouer ? Anne jouait, elle jouait à être écrivain. Elle tenait un journal, elle écrivait des récits, elle avait même commencé un roman. C'est ce qui la soutenait et la sauvait : de tous les jeux, elle avait choisi le plus difficile, mais peut-être aussi le plus humain.

A lecture du journal finie, le lecteur, bien sûr, demandera : « Et qu'est-il advenu d'Anne ? ». Ernest Schnabel a vérifié les documents des archives, a recherché les témoins et dans son livre « Sur les traces d'Anne Frank », il raconte quel fut son sort.

La dernière note d'Anne est datée du 1^{er} août 1944. Anne essaie de comprendre les contradictions de son cœur... Et le 4 août au matin la Gestapo fait irruption dans le « refuge ». Les juifs qui se cachaient et les deux Hollandais, accusés de leur avoir donné asile, furent conduits en prison. Quelques jours plus tard ils furent acheminés au camp de regroupement de Westerbork. Le 3 septembre un convoi important de juifs fut dirigé de là sur Auschwitz. Le 30 octobre Anne et Margot furent transférées dans le camp de concentration de Bergen-Belsen. Margot v mourut d'épuisement à la fin de février 1945. Quelques jours plus tard mourait Anne. La mère d'Anne périt à Auschwitz. Düssel fut asphyxié dans une chambre à gaz. Peter fut tué. Les époux Van Daan moururent. Le Hollandais Koophuis, gravement malade, fut bientôt relâché. Kraler fut envoyé dans le camp d'Amersfort, puis en mars 1945, emmené en Allemagne ; il réussit à se cacher.

Des huit juifs qui se cachaient dans le grenier seul survécut Otto Frank. L'armée soviétique en prenant Auschwitz sauva les quelques survivants. Otto Frank retourna en Hollande en traversant l'Europe (par Odessa et Marseille), mais il ne trouva pas les siens. Il ne retrouva que le journal d'Anne...

La Gestapo recherchait les choses précieuses, les cahiers d'écolier ne l'avaient pas intéressée. Les Hollandaises Elli et Miep rassemblèrent le journal d'Anne.

Il prend envie d'ajouter à ces notes sèches deux récits humains.

De Wiek, qui se trouvait dans le centre de regroupement de Westerbork raconte : « Je voyais Anne Frank et Peter van Daan tous les jours. Ils étaient toujours ensemble... Les yeux d'Anne brillaient... Elle avait des mouvements si libres, un regard si droit et si ouvert que je me disais : mais elle est heureuse ici... ».

Anne écrivait dans son journal à propos de sa camarade de classe : « Hier soir, alors que je m'endormais, j'ai eu tout d'un coup une vision : Lies. Elle se tenait devant moi, en haillons, épuisée, les joues creuses. Ses grands yeux étaient fixés sur moi, tristes et pleins de reproche, comme si elle avait voulu dire : Anne, pourquoi m'as-tu abandonnée ? Aide-moi ! Tire-moi de cet enfer... ». Anne écrivait ces lignes en novembre 1943 sans connaître le sort de Lies. Lies survécut. Elle raconte que dans le camp de Bergen-Belsen elle rencontra Anne : « Elle était en haillons. Même dans l'obscurité je pouvais voir combien elle avait maigri. Elle avait les joues creuses, les yeux agrandis... Et nous pleurâmes avec elle, nous nous tenions debout et nous pleurions. Un barbelé nous séparait... ».

UNE voix sur six millions est arrivée jusqu'à nous. C'est encore une voix d'enfant, mais il y a en elle une grande force, celle de la sincérité, de l'humanité, et aussi du talent. Ce n'est pas n'importe quel écrivain qui aurait su décrire ainsi les habitants du « refuge » et ses propres états d'âme comme y a réussi la petite Anne.

Le 29 mars 1944, Anne écrivait : « Hier le ministre Bolkenstein a dit à l'émission de la Hollande d'outre-mer qu'après la guerre on ferait une collection des lettres et des mémoires concernant notre époque. Bien sûr, ce serait intéressant si je faisais imprimer le roman « le refuge ». (D'après le titre, tout le monde croirait que c'est un roman policier). Mais parlons sérieusement est-ce que cela ne semblera pas incroyable, après la guerre, mettons dans dix ans, que nous ayons pu vivre de cette façon, nous famille juive ? ».

Depuis ce temps-là ce n'est pas dix ans, mais seize ans qui ont passé. Anne s'est trompée ; il n'y a pas longtemps, sur les murs de villes européennes des croix gammées ont de nouveau fait leur apparition. En Allemagne de l'Ouest il y a des gens qui disent à haute voix « Dommage que Hitler ne les ait pas tous tués ». Ils regrettent que le père d'Anne soit en vie...

La loi sur la « pureté de la race » fut mise au point sous Hitler par le docteur Hans Globke. Il a six millions de victimes innocentes sur la conscience. Six millions de gens ont péri, et le docteur Hans Globke est le bras droit du chancelier Adenauer, il dispose de l'argent de la propagande.

Quand les nazis firent irruption en Hollande, un autre « docteur », le docteur Herman Konrig devint commissaire du gouvernement. Anne Frank et ses parents suivaient avec effroi chacun de ses mouvements. Comment a-t-on puni le docteur Herman Konrig pour les larmes et le sang d'Anne Frank ? Il est à présent député du Bundestag, membre de la fraction démocrate chrétienne du parlement. Je le répète : pas dans un grenier, pas dans un abri, mais au parlement de l'Allemagne fédérale !

Anne était dans le camp de regroupement de Westerbork. C'est là qu'on formait les colonnes de condamnés. Le camp de concentration de Westerbork était soumis au S.S. Albert Konrad Hemecker qui aujourd'hui vit à Düsseldorf. Dans cette ville furent jugés les partisans de la paix. Dans cette ville on ne juge pas les chefs des camps de concentration ; et Albert Konrad Hemecker, sur ses vieux jours, a monté un commerce.

Auschwitz travaillait pour le trust chimique I.G. et le trust I.G. à son tour travaillait pour Auschwitz, lui fournissait le gaz asphyxiant « Cyclone ». J'ai assisté au procès de Nuremberg ; on y a beaucoup parlé de tout cela. La liaison entre le commandement S.S. et « l'industrie » d'Auschwitz était assurée par le conseiller intime de Himmler, Karl Wolf. A Auschwitz ont péri la mère d'Anne et le premier amour d'Anne, Peter. Karl Wolf finit ses jours dans une jolie villa sur les bords d'un lac idyllique. L'ingénieur-chef d'Auschwitz, Max Faust, travaille au trust I.G. et jouit de la vie.

La morale est claire : on peut impunément en plein XX^e siècle tuer des vieillards, des enfants, empoisonner des gens avec des gaz, puis se taire le temps qu'il faut, attendre pour voir avec satisfaction au bout de quinze ans défilé de jeunes candidats assassins.

Anne Frank reconnaissait que la politique l'intéressait peu. Elle ne jouait ni au tribunal ni au parlement. Elle voulait vivre. Elle rêvait à l'amour, elle aurait été une bonne mère. On l'a tuée.

Son journal rappelle à tous le crime accompli, il met en garde : il ne faut pas permettre que cela recommence !

Des millions de lecteurs connaissent Anne Frank comme s'ils l'avaient vue chez eux. Six millions de gens en rien coupables ont péri. Seule une voix pure d'enfant s'élève : elle s'est révélée plus forte que la mort.

(Traduit par Lise Gruel.)

Réunions et manifestations

CONTRE LES BASES ALLEMANDES

L'Amicale des Anciens Déportés Juifs a organisé, le 18 novembre, dans la grande salle de l'Hôtel Moderne, à Paris, un meeting de protestation contre l'installation de bases allemandes en France. Soulignant la nécessité de l'union, en ces graves circonstances, des orateurs de diverses tendances ont pris la parole :

M^r André BLUMEL, qui présidait ; Marcel PAUL, ancien ministre, représentant la F.N.D.I.R. P. ; FOURNIER-BOCQUET (A. N.A.C.R.) ; M^r Jean SCHAPIRA, au nom du M.R.A.P. et Charles LEVINE pour la L.I.C.A. ; M^r Charles LEDERMAN président de l'U.J.R.E. ; Alfred SCHEER, président de l'Union des Etudiants Juifs ; A. SADENFIS (Union des Sociétés Juives) ; Isi BLUM (Anciens Combattants Juifs) ; Ralph FEIGELSON (A.J.A.R.).

DANS LE 4^e, A PARIS

Vendredi 18 novembre s'est tenue une réunion constitutive d'un nouveau comité du M.R.A.P. dans le 4^e arrondissement.

Ce comité, dont le bureau sera désigné dans une prochaine réunion, a choisi pour sa permanence l'immeuble du 10, de la rue des Deux-Ponts, dans l'Île-St-Louis, d'où partent en 1941-1942 cent quarante femmes, hommes et enfants qui furent exterminés dans les camps nazis.

DANS LE 18^e

Notre ami Joseph CREITZ, secrétaire du Comité du 18^e, représentait le M.R.A.P. à la cérémonie commémorative organisée le 11 décembre par l'A.R.A.C. et la Fédération des Officiers de Réserve Républicains.

A LILLE

Le 2 décembre à Lille, notre ami Roger MARIA, membre du

Conseil National du M.R.A.P., a fait, dans la Salle Industrielle, une conférence sur le rôle de la jeunesse dans les luttes de notre temps. Plus de 200 personnes étaient présentes.

Un intéressant débat a suivi, dont la conclusion fut la création d'un Comité du M.R.A.P.

A CLERMONT-FERRAND

Le Comité du M.R.A.P. de Clermont a adopté une résolution contre l'installation de bases allemandes en France, qu'il a transmise au Préfet.

A SAINT-QUENTIN

Notre Comité de St-Quentin a joué un rôle actif dans l'organisation du grand rassemblement contre l'installation de bases allemandes, qui s'est déroulé, sous le signe d'une large union, le 13 novembre à Laon.

Faites confiance à nos annonceurs !

VOICI LA LISTE DES ANNONCEURS QUI ONT DONNE LEUR PUBLICITE POUR LE PROGRAMME DE NOTRE GALA :

- Jacques AMS, coiffeur, 17, rue de Nancy, Paris (10^e).
- Chaussures ANDRE.
- « AIDE MEDICALE », Dispensaire, 14, rue de Paradis, Paris (10^e).
- ARRITOURER, chemises, pyjamas, 4, rue Borda, Paris (3^e).
- ARTISANS ET FAÇONNIERS, 14, rue de Paradis, Paris (10^e) : **GRAND BAL le 12 février 1961**, à l'Hôtel Moderne.
- ALESIA FOURRURES, 105, rue d'Alésia, Paris (14^e).
- BAULIP, Tricots, 19, rue de Cléry, Paris (2^e).
- Disques BEL-AIR.
- BIAL (Habillage Hommes-Dames), 8, rue La Fayette, Paris (9^e).
- CERESOLE, Joaillier, 16, rue Royale, Paris (8^e).
- J. W. CHUNN, Parfums, 43, rue Richer, Paris (9^e).
- CHEZ CHALOME, Restaurant, 9, rue de Trévis, 2, rue Montyon, Paris (9^e).
- CLIMATS, Librairie, 43, rue de Clichy, Paris (9^e).
- COOPERATIVE de T.S.F., 192, rue La Fayette, Paris (10^e).
- COMPTOIR DU TRANSITOR, 7, Bd Saint-Martin, Paris (10^e).
- COMPTOIR DU DISQUE, 1, rue René-Boulanger, Paris (10^e).
- Rivali Musique, 134, Rue de Rivoli.
- DAJEZ, Papiers peints, peintures, 98, Bd de Ménilmontant, Paris (20^e).
- DOUBINSKI Frères, Meubles, 140-144, rue de Paris, MONTREUIL.
- ERRO, Vêtements Hommes et Dames, 21, Bd Bonne-Nouvelle, Paris (2^e).
- EUROPCARS, location de voiture sans chauffeur, 11, rue du Champ-de-Mars, Paris (7^e).
- FELIX et Fils, Vêtements de pluie ACQUAVIVA, 31, Bd Bonne-Nouvelle, Paris (2^e).
- FEMIN, Prêt à porter Dames, 45, rue de Cléry, Paris (2^e).
- FISCHER (Radio-Télévision), 96, Bd Magenta, Paris (10^e).
- Disques FONTANA.
- FUCHS (Imper-Habillé), 28, Bd de Strasbourg, Paris (10^e).
- Librairie du GLOBE, 21, rue des Carmes, Paris (5^e).
- EDITIONS GRASSIN, pour le livre de Raph FEIGELSON « ECRIVAINS JUIFS DE LANGUE FRANÇAISE ».
- Henri HALPHEN (habillement), 52, rue de Passy, Paris (16^e).
- Grand HAMMAM ST-PAUL (bains), 4, rue des Rosiers, Paris (4^e).
- Ets JACOBS Max (Prêt à porter), 53, rue Réaumur, Paris (2^e).
- JOFFO, coiffure, 8, Bd de la Madeleine, Paris (8^e) ; 5, Place Victor-Hugo (16^e) ; 78, Avenue Raymond-Poincaré (16^e) ; 128 ter, Bd de Clichy (17^e) ; 15, rue de Strasbourg (10^e) ; 102, rue St-Lazare (9^e) ; 1, rue d'Hauteville (10^e) ; 86, rue de Clignancourt (18^e) ; 75, rue de Rivoli (4) ; VAL d'ISERE : Résidence JOFFO.
- KAHAN et FILS, vêtements garçonnets et jeunes gens, 113, rue d'Aboukir, Paris (2^e).
- KARPIK (vêtements dames), 39, Bd Magenta, Paris (10^e).
- L.A.H.O., Matériaux Travaux Publics, 134, Avenue Aristide-Briand, Bagneux (Seine).
- MARSAL, chemisier-tailleur, 90, Av. des Champs-Élysées, Paris (8^e).
- La Cravate MARINA, cravate, écharpes, 15, rue de Cléry, Paris (2^e).
- Les tissus J. L. MARMOR, Paris.
- Restaurant MAX, 3, rue N.-D.-de-Nazareth, Paris (3^e).
- La « MONTAGNE PEELE », Restaurant, 13, rue Tournefort, Paris (5^e).
- MODERNE PALACE HOTEL, 8, place de la République, Paris (11^e).
- M. P., montres et bijoux, 8, place de la Madeleine, Paris (8^e).
- Magasins « AU MUGUET ».
- B. MULAR, tapissier-décorateur, 42, rue Monge (5^e) ; 110, rue du Château, Paris (14^e).
- Editions Fernand NATHAN, 18, rue Monsieur le Prince, Paris (6^e).
- NAUTIQUE SPORTIVE, 18, rue Pradier, Paris (19^e).
- NIAGARA, vêtements de pluie, 23, 25, rue J.-J.-Rousseau, Paris 1^{er}.
- NICO-SUZANNE, tissus, 12, rue de Steinkerque, Paris (18^e).
- OASIS, Restaurant, 12, rue Git-le-Cœur, Paris (18^e).
- Julien OBAR, Habillement Féminin, 65, Bd Rochechouart, Paris (18^e).
- ODDIOVOX, Radio-Télévision, 124, Avenue de Général-Leclerc, Paris (14^e).
- OFFICE VOYAGES LAFAYETTE, 78, rue La Fayette, Paris (9^e).
- O.S.I., disques étrangers, 26, rue des Rosiers, Paris (4^e).
- PAMELA, Élégance Féminine, 6, rue Halévy, Paris (9^e).
- PARIS-CHENE, Meubles, 17, rue de Rivoli, Paris (4^e).
- L'eau de table PERRIER.
- PIPOLIN-RIQUIQUI-ROUDOUDOU, journaux pour enfants.
- PERELMAN, Boulangerie-Pâtisserie, 40 bis, rue Fg-Poissonnière, Paris (10^e).
- PHOTO RADIO CLUB, 6, Bd Sébastopol, Paris (4^e).
- PLACAGE DU SUD-EST (Bois), Albigny-sur-Saône (Rhône).
- Librairie « PRESENCE AFRICAINE », 42, rue Descartes, Paris (5^e).
- Q'TIPS, coton-boules, coton-tiges.
- RAMS, chemisier, tailleur, 1, rue Washington, Paris (8^e).
- SILHOUETTE (Retouches-Service), 49, rue de la Victoire, Paris (9^e).
- SCHNEIDER, Radio-Télévision.
- SOCRATE-TAILOR, 52, rue La Boétie, Paris (8^e).
- SPORT JEUNE, 103, rue Réaumur, Paris (3^e).
- Ets SOLFIN, 8, rue de la Douane, Paris (10^e).
- SOSKIN, Meubles, 99, Avenue du Maine, Paris (14^e).
- TELEMARQUE, 83, rue Fg du Temple, Paris (11^e).
- TEXTILE-DIFFUSION, 22, Bd Rochechouart, Paris (18^e) ; 14, rue d'Avron, Paris (20^e).
- T.K.R. (K. RICHMAN) TRICOTS, 243, rue St-Martin, Paris (3^e).
- TRANSTOURS, Voyages, 49, Avenue de l'Opéra, Paris (2^e).
- TRICOTS VIENNA, 40, rue de Montmorency, Paris (3^e).
- UNION DES ENGAGES VOLONTAIRES ET ANCIENS COMBATTANTS JUIFS, 58, rue du Château-d'eau, Paris (10^e), **Grand Bal le samedi 24 décembre 1960**, Salons du Palais d'Orsay.
- VILEY, Habillement Masculin, 25, rue La Boétie, Paris (8^e).
- WAIS, Aux Poseurs de Lino, 46, rue de Rivoli, Paris (4^e).
- Chaussures WINDSOR, 38, Avenue de l'Opéra, Paris (2^e) ; 9, Bd des Italiens, Paris (2^e) ; 24, rue Royale, Paris (8^e).

Brillant succès du gala du M.R.A.P.

DEUX mille Parisiens ont envahi la Salle Pleyel, le dimanche soir 20 novembre, pour le traditionnel gala du M.R.A.P. Dans cette ambiance amicale, chaleureuse, tous furent enchantés par le magnifique spectacle que présenta André Chanu, de la R.T.F.

Le rôle redoutable de nous accueillir en musique était tombé, si je puis dire, entre les mains du pianiste noir américain Bart Taylor et de son trio de jazz.

La salle crispée, au début, se détendit peu à peu en écoutant cette excellente formation qui brillait tantôt par la remarquable synchronisation de la batterie, de la contrebasse, et du piano, tantôt par les improvisations du pianiste.

Puis apparurent sur la scène... les « Enfants terribles », de Colette Salomon.

Terribles ! c'est bien le mot qui convient pour qualifier les prouesses de ces jeunes filles de 16-17 ans, élèves du professeur de l'école de danse du Chatelet.

Elles évoluaient avec grâce et agilité, faisant des pirouettes ou des pas de polka, pour finir même sur un french-cancan endiablé.

Après le jazz, après la danse, place au théâtre !

C'est ainsi qu'André Chanu annonça Renée Faure et Jean Marchat, de la Comédie Française.

Très dignement les deux grands et nobles sociétaires de la très respectable maison s'empresèrent de nous donner un échantillon de « l'Ecole des Femmes » de Molière, mais dans un langage peu cor-

rant au Français, à vrai dire, puis qu'il s'agissait de l'argot. Un immense éclat de rire emplit la salle.

... Et ce fut, dans sa robe noire, l'apparition de la très charmante chanteuse israélienne, Rika Zarai.

Elle nous adressa le salut de son pays, par une chanson mi hébraïque mi française « Evenu chalom alekhem ».

Nous eûmes le plaisir d'entendre quelques mélodies folkloriques israéliennes. C'est pourtant en français, avec « Le petit chemin », qu'elle nous quitta...

Le rideau tomba et André Chanu revint sur scène pour annoncer... l'André Chanu. Il déclama deux très beaux monologues, nous rappelant qu'il est non seulement un présentateur, mais aussi un comédien de talent.

Puis vint Renée Lebas ! Accompagnée par Emile Stern elle chanta quelques-uns de ses plus grands succès : « Deux tourterelles », « Le soleil », « Margot », le grand succès d'Aznavor « Je ne peux pas rentrer chez moi »... et « Ma mère », transposition en français du célèbre air yiddish « Ma yiddische Mammé ». Nous aurions aimé longtemps encore admirer sa belle voix grave, qu'elle sut tour à tour rendre gaie ou pathétique, avec cette envoutante sensibilité qui n'appartient qu'à elle.

Lorsque les lumières s'allument, pour l'entr'acte, Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P. remercie en quelques mots d'amitié le public, les artistes, tous ceux qui ont contribué au succès de la soirée. Brièvement, il évoque l'action du M.R.A.P. devant les grands problèmes de l'heure.

L'entr'acte fini, c'est le tirage des bons de soutien du M.R.A.P. ...Et l'on enchaîne sur la seconde partie du spectacle.

Voici, sur scène, le premier Grand Prix Eurovision de la chanson, Jacqueline Boyer.

En robe bleue bouffante, la fille de Lucienne Boyer et de Jacques Pills apporte une bouffée d'air frais. On entend avec joie ses nouvelles chansons, telles « Quand on s'aime », « Comme au premier jour », de même que « Tom Pillibi ».

Tous ceux qui comme moi ont un faible pour la danse et pour la musique espagnole furent séduits par l'apparition d'une des plus grandes danseuses de flamenco du monde, une élève de l'Argentina, Espanita Cortez, danseuse étoile de l'Opéra.

En longue robe blanche à traîne, puis en robe jaune à rayures multicolores, elle interprète tour à tour deux danses typiques : « Soleares » et « le Tango de Cadiz », accompagnée par le guitariste Francisco Gil.

Et maintenant voici, un genre tout différent : René Louis Lafforgue. En complet beige, avec sa moustache célèbre, il vient nous tenir compagnie avec « Colom-

bine », « Chiens et Chats », « Quand la valse est là » et le « Bois de Meudon ».

Toute la salle suivait amusée, ses mimiques cocasses, tandis que sa voix chaude et nuancée semblait vouloir nous entraîner dans la danse. Nous aurions volontiers accepté, mais André Chanu repartit alors : le spectacle était fini.

Dommage !

Max SEMORY.

LES PERSONNALITES

Les personnalités suivantes ont honoré de leur présence le gala du M.R.A.P.

M. le Président Léon LYON-CAEN et Madame ; Mme Suzanne COLLETTE-KAHN, secrétaire générale de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme ; M. le Pasteur BOSCH, représentant le Mouvement de la Paix ; M. Georges LAURE, secrétaire général de la Fédération de l'Education Nationale ; M. Félix ANGEL, représentant la C.G.T. ; M. Robert BALLANGER, député ; Mme Suzanne CREMIEUX, sénateur du Gard ; Mme Re-

née DERVAUX, sénateur de la Seine ; M. Serge HUBER, membre du Comité Central du Parti Communiste Français ; M. Léon HOVNANIAN, ancien député ; M. Roger DAUPHIN, directeur de la revue de l'Abbé Pierre « Faim et Soif » ; Mme Georges HUISMAN ; M. Georges WELLERS, vice-président de l'Union des Associations de Déportés et Internés et Familles (U.N.A.D.I.F.) ; Mme Denise DECOURDEMANCHE, secrétaire générale de l'Association des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française ; M. le Professeur Marc-André BLOCH ; les docteurs KLOTZ et BACCOCHE ; M. Haïm BENVENISTE ; M. Justin BELSIE, président de la « Famille Antillaise » ; M. Charles LEDERMAN, président de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide ; Mme ZERBIBE, représentant l'Alliance Israélite Universelle ; M. STAMFATER, président de la Fédération des Artisans et Façonniers ; M. MAKOUKE, représentant l'Association Générale des Etudiants Guadeloupéens ; Mlle Jacqueline STARER, secrétaire générale de l'Union des Etudiants Juifs de France.

Avez-vous gagné ?

Le tirage des bons de soutien, émis en 1960, a eu lieu au cours de notre Gala antiraciste.

Ci-dessous, la liste des numéros gagnants :

Un voyage en U.R.S.S.	052.576
Une croisière en Grèce	059.460
Un électrophone	114.527
Un transistor	146.597
Une montre-bracelet	123.644
Un appareil « téfifon »	148.038
Une trousse de toilette en cuir	052.761
Un livre d'art Picasso	009.347
Un appareil photo « Baby Flash »	058.724
Un livre d'art (Jean Effel)	000.866
Un livre d'art (Le massacre des Innocents)	053.983
Une robe	050.049
Un manteau pour bébé ...	147.066
Une robe de chambre pour bébé ...	057.413
Un manteau pour bébé ...	050.043
Un anorak pour bébé ...	054.237
Un manteau pour bébé ...	050.869
Un grand microsillon artistique ...	055.936

Les numéros suivants gagnent un disque :

006.357 — 006.668 — 006.704 — 007.531 — 056.489 — 102.371 — 110.667 — 145.007 — 147.305 — 149.654 — 159.904

Une reproduction de Matisse	052.842
Une reproduction de Picasso	121.916
Trois paires de bas ...	103.452
Une paire de chaussures dame ...	146.361
Une chemise d'homme (popeline) ...	051.466

Les numéros suivants gagnent un livre :

000.277 — 006.585 — 050.509 — 054.086 — 055.386 — 056.187 — 056.935 — 103.599 — 112.115 — 114.308 — 114.504 — 120.069 — 120.853 — 121.247 — 122.742 — 122.765 — 124.775 — 148.743

EN BELGIQUE

Pour la première fois, nos lecteurs de Belgique auront une page spéciale dans « Droit et Liberté ».

Cette page (qui remplace celle-ci dans l'édition belge) est rédigée par les soins du Cercle Culturel et Sportif Juif de Bruxelles, dont nous avons déjà signalé l'excellent travail dans le domaine antiraciste, et qui, depuis deux mois, s'emploie à la diffusion de notre journal.

★

Comme nous l'avons annoncé, le même groupement a organisé le samedi 19 novembre, une conférence où notre secrétaire général, Charles PALANT, a parlé du racisme et de l'antisémitisme en 1960.

Cette conférence a remporté un très vif succès. Une foule nombreuse avait envahi la grande salle du Cercle, et occupait jusqu'aux couloirs. L'exposé de Charles Palant fut suivi d'une discussion passionnante, à laquelle seule l'heure tardive mit fin.

Racisme et Prix littéraires

(SUITE DE LA PAGE 1)

notre action que ce double choix met en jeu.

La décision du lauréat du Prix Goncourt, M. Vintila Horia, de renoncer à son prix ne met pas un point final à l'incident.

Voici donc un écrivain qui fut, de son propre aveu un nazi, notoirement militant, qui écrivit des articles inspirés par un antisémitisme virulent et qui à l'heure où la France sombrait dans le gouffre de la défaite n'avait pour elle que des paroles d'une insolence maurrassienne, indignes de ce grand peuple roumain auquel il appartenait et dont l'amitié pour notre pays fut une des valeurs permanentes de son patrimoine spirituel.

Sans doute les jurés du Prix Goncourt ignoraient-ils tout cela et — soit par générosité, soit par jeu de compensation — jugèrent-ils élégant de se pencher sur le drame de l'exil comme ils s'étaient penchés à travers André Schwarz-Bart sur le drame de la persécution. Sans doute ce journal d'Ovide (Dieu né en exil) n'est-il pas sans mérite et je ne retire rien pour ma part de l'éloge que je faisais, en le lisant, de ce genre d'évocation, réserve faite d'une prétendue conversion du poète latin au christianisme qu'aucune donnée historique n'autorise à imaginer.

Mais les documents révélés sur le comportement de l'auteur devaient amener à reconsidérer entièrement le problème. Il n'est pas question ici d'une position politique, mais de la plus élémentaire morale.

Un jury français ne peut couronner celui qui s'est rendu par la plume complice des plus grands crimes de l'histoire et qui offensa la France aux pires heures de son destin.

Le repentir, même s'il est sincère, exprimé par l'auteur aujourd'hui, devrait comporter plus de modestie. Des millions encaissés grâce à cette récompense indûment obtenue devraient aller, selon le vœu d'André Wurmser, aux rares survivants de la déportation ou à leurs familles ou aux organisations antinazies.

Si les saints eux-mêmes, comme l'objet M. Vintila Horia, ont commis des péchés en leur jeunesse, ils savaient les expier autrement et n'étaient pas candidats au prix Goncourt.

Allons plus loin que cette erreur personnelle accomplie par le jury. Dénonçons à travers elle, si elle n'était réparée — autrement que par la seule renonciation du candidat — ce coupable oubli des sacrifices, cette lâche absolution inspirée par un prétendu « réalisme européen » dont la France serait la première victime. Cette même indifférence qui laisse réarmer l'Allemagne, qui abêtit de toutes manières la jeunesse, à ce point qu'elle montre souvent une totale ignorance ou une inconscience déconcertante devant la mort et la torture qui ont frappé ses parents il y a moins de vingt ans.

Le porte trop d'estime à nos Goncourt pour leur prêter de tels sentiments. Leur bonne foi a été surprise. Les réactions de l'opinion se sont avérées des plus réconfortantes : que la France, en tous les domaines, témoigne de plus de vigilance et de plus de fidélité !

L'« AFFAIRE » du Prix Fémina est à la fois plus limitée et plus controversée.

Si le sujet de la *Porte Retombée*, dont Tchekhov avait fait un chef-d'œuvre dans *La Cerisaie*, n'est pas sans attrait, j'avouerai nettement que le style de la romancière, provinciale française, n'a paru très inférieur à celui de l'écrivain étranger.

Une déclaration du M.R.A.P.

Voici le texte de la déclaration rendue publique par le M.R.A.P., après qu'elle ait été révélée le passé nazi du Prix Goncourt :

C'est avec une profonde émotion que les antiracistes ont appris l'attribution du Prix Goncourt à un personnage qui s'est signalé pendant la dernière guerre, par une propagande zélée en faveur du nazisme et par de violentes excitations à la haine contre les Juifs, alors livrés aux pogromes et aux déportations.

L'œuvre et l'écrivain honorés chaque année par le Prix Goncourt sont non seulement désignés à l'attention favorable de l'opinion française, mais appelés à témoigner devant le monde de notre culture.

Si le choix de 1960 devait rester fixé sur Vintila Horia, ce serait pour le Prix une tache ineffaçable, en même temps qu'une intolérable atteinte au prestige de la France.

Le 1^{er} décembre 1960.

Là, ce n'est pas la personnalité de l'auteur qui est en cause ; ce sont certains passages de son œuvre, quelques lignes qui m'ont paru et paraîtront à tous les militants antiracistes tout à fait inadmissibles. Je passe sur le personnage de « Serfati, être immonde, petit mêtèque demi-juif astucieux » qui correspond à la sottise et conventionnelle vision de l'antisémitisme, pour relever cet indigne couplet sur les poux, prêté bien injustement à un courageux garçon de France qui part pour Londres et tombera dans l'aviation de la France Libre.

Que ce jeune homme se dise : « Les poux des ghettos de Pologne ou d'Autriche crasseux, sordides et peut-être haïssables étaient des êtres humains », voilà une constatation offensante, quelque soit le sentiment qui l'anime. Les poux ont-ils une nationalité du Languedoc à la Bukovine ? Et de quel droit Mme Louise Bellocq se permet-elle de traiter avec cette condescendance les coreligionnaires de Bergson et d'Einstein, dont la culture, sinon la fortune, vaut évidemment celle des notables bourgeois dont se réclament les personnages de son roman.

Je regrette que certaines dames du Fémina, dont l'intelligence est pourtant fort avertie, ne se soient pas montrées plus sensibles à de telles erreurs. Celles-ci sont plus qu'une incidence verbale. Elles traduisent un état d'esprit, une commiseration méprisante qui, si elle n'admet pas que l'on jette les enfants juifs au four crématoire, tient pour un dogme indiscutable la hiérarchie des races. Mme Béatrice Beck s'est honorée — et nous n'oublierons pas son geste — en se désolidarisant avec éclat d'une telle conception, d'un tel verdict.

Toute notre action tend justement non point à provoquer des réactions de pitié rétrospective (il n'y a guère de mérite aujourd'hui à pleurer sur le martyr des centaines de milliers d'Anne Frank), mais à dissiper les mensonges qui préparent ces catastrophes.

LORSQUE nous dénonçons ce double choix, nous ne prétendons pas mêler littérature et politique — la république des lettres doit rester à l'abri de toutes les intrusions gouvernementales et partisans — mais exiger pour de hautes récompenses françaises un minimum de moralité française et humaine.

Le souvenir est trop récent, la blessure trop saignante pour que nous restions indifférents devant ce genre d'absolution d'un ancien nazi, pour que nous acceptions de voir rééditer, fût-ce sous la forme la plus apitoyée, des mensonges qui ont entraîné la mort de tant de millions d'innocents.

Pierre PARAF.

Après sa démission du Jury Fémina

Beatrix BECK, nous dit...

C'est dans la fièvre des grandes batailles que Beatrix Beck nous a reçus : interviews à la radio, articles, appels téléphoniques... En démissionnant du jury du Prix Fémina, elle avait déclenché une tempête.

Son geste toutefois, il faut le reconnaître — et elle le reconnaît elle-même — n'a pas toujours été compris. Quoi ! Tant d'émotion pour quelques phrases dans un gros roman ? C'est pourquoi nous avons tenu à lui donner la parole ici.

— J'ai lu et relu, nous dit-elle, ces phrases, qui avaient d'emblée soulevé mon indignation. Je les ai analysées de très près, et replacées dans leur contexte. Et cela n'a fait que me confirmer dans mon attitude.

De quoi s'agit-il donc ? Le héros du livre de Louise Bellocq, « La porte retombée », est un jeune homme, Michel, que l'auteur qualifie de « merveilleux » et compare à Saint-Michel Archange. Il s'engage dans la Résistance, où il mourra héroïquement. Et, avant son départ pour Londres, il se livre à un monologue intérieur sur les mobiles qui déterminent sa décision.

Evoquant les Juifs persécutés, il se réfère tout d'abord à Raskolnikov, le héros de « Crime et Châtiment » :

« Quand Raskolnikov a tué l'immonde usurière, il a pensé : pourtant, ce poux était un être humain. »

C'est le point de départ de son raisonnement. Il explicite ensuite la comparaison : « Les poux des ghettos de Pologne ou d'Autriche, crasseux, sordides et peut-être haïssables étaient des êtres humains ». Et, deux pages plus loin, il insiste : « Il m'est une injure personnelle que des Juifs inconnus meurent en tas dans la chambre à gaz. Ces poux sont des êtres humains. Ces poux sont des êtres divins. »

Beatrix Beck parle avec passion certes, mais c'est la passion de la justice, de la vérité. Son analyse est indiscutablement solide. Elle dit encore :

— C'est vrai, il y a de la part du personnage, ce qu'on pourrait appeler un « bon sentiment ». Mais il se mêle au mépris, au préjugé. Même humains, même divins, il n'en considère pas moins les Juifs comme des poux, comparables à l'usurière tuée par Raskolnikov...

— Parfaitement.



Beatrix Beck

en conversation avec Albert Lévy

— Cet antisémitisme « humanitaire », c'est justement ce que je considère comme particulièrement dangereux, plus peut-être que les insultes et les appels au meurtre.

— Un écrivain peut cependant créer un personnage antisémite...

— Bien sûr. Mais il convient que ce personnage soit vrai : s'il est vrai, le caractère inhumain de l'antisémitisme apparaîtra, ce qui sera une condamnation. Celle-ci ressortirait normalement du portrait d'un antisémite réalisé par un authentique écrivain. Mais Mme Louise Bellocq a idéalisé son personnage, et de ce fait, l'antisémitisme n'est nullement condamné. Cela traduit à la fois la mentalité de l'auteur et les faiblesses littéraires du livre.

— Nous avons, quant à nous été très touchés par votre geste. Mais des gens de bonne foi ont estimé que c'était beaucoup de bruit pour rien...

— Je suis heureuse de l'avoir fait, ce bruit. L'antisémitisme, c'est comme un barbiturique. Il fait le mal par petites doses qui peuvent paraître inoffensives. Or il y a là un antisémitisme insidieux, dangereux, qu'il fallait démasquer pour empêcher l'intoxication du lecteur. Actuellement, l'antisémitisme, le nazisme, se manifestent de nouveau, de tous côtés. Il ne faut rien laisser passer. Qu'on soit juif ou non, on doit être révolté par de tels sentiments.

Ma satisfaction c'est que, maintenant, les lecteurs du Prix Fémina, attribué ainsi contre ma volonté, seront au moins avertis, conscients de ce qu'ils lisent.

Un peintre revient du GHANA...

L'AFRIQUE Noire est devenue le grand pôle d'attraction de notre temps. Hier, elle n'attirait que les grands chasseurs, les écrivains en quête d'évasion.

Aujourd'hui s'y succèdent hommes politiques et journalistes, techniciens et savants. Et ce n'est plus la découverte du « primitivisme » à l'état pur qui les amène dans la jungle, mais la conscience que notre société vit sur ce continent des bouleversements appelés à la transformer irrévocablement.

Une jeune Parisienne, une artiste, a vécu quelques années en Gold Coast. Elle y a assisté à une étape décisive de la décolonisation : la naissance du Ghana.

De retour à Paris, elle y couve une grande nostalgie des pays africains qu'elle a traversés, des hommes qu'elle y a rencontrés et qu'elle a vu affronter avec enthousiasme les difficultés de l'indépendance retrouvée.

Hélène Hygreckos, Parisienne de souche malgré ses deux noms d'origine helène, a vécu au Ghana de 1955 à 1959.

Engagée comme professeur de dessin-peinture et d'histoire de l'Art par le « British Council », elle y était, selon ses propres termes, « la seule femme blanche qui travaillait ».

— J'avais des élèves appartenant à toutes les classes sociales. Les cours étaient gratuits et des noirs, même démunis de moyens, venaient apprendre l'art de peindre. J'ai pu constater que les noirs font montre, en général, d'un goût très sûr. Pour ma part, l'influence anglaise a produit une déformation regrettable et qu'il n'est pas facile à combattre.

— Mais vous n'avez pas vécu tout le temps dans votre école ?

— Non, bien sûr, le climat invite à sortir, à vivre plus près de la nature.

Hélène HYGRECKOS

Dès le matin, je m'installais sur des caisses parmi les vautours qui s'occupent encore avec efficacité du service de la voirie. Je croquais et peignais les gens qui m'entouraient. Leurs portraits m'ont donné, à leurs yeux, un certain prestige. Ils m'avaient surnommée « the



Maternité

hand photographer « (la photographe à main). C'est joli, n'est-ce pas ?

— Très... mais les Ghanéens ont-ils des réalisations propres, notamment sur le plan artisanal ?

— Bien entendu. Les créations originales des artisans noirs ont beaucoup plus de caractère que les objets et instruments

sortis des usines anglaises.

— Vos contacts avec la population étaient-ils faciles ?

— Il m'est agréable de relever que ma qualité de Française m'a donné plus de facilité dans mes contacts avec eux. Cependant, je ne voudrais pas rejeter tout ce que les Anglais y ont fait. Ils ont été particulièrement habiles lors du passage du pays à l'indépendance. D'ailleurs, dans ce pays, où l'on parle 29 dialectes, l'Anglais — ou plutôt le « pitjin-english » — est restée la langue nationale et courante.

— Comment s'opère la rencontre entre les traditions et le modernisme ?

— Les Ghanéens, même ceux qui appartiennent à l'élite, sont actuellement les seuls Africains noirs à respecter le costume national, une sorte de sari long de 7 yards qu'ils nomment Ashanti Cloth. Les noirs sont en général très curieux, avides de s'instruire et de connaître. Pourtant, l'assimilation aux coutumes anglaises ne se fait pas toujours sans que l'on puisse relever des conséquences négatives.

C'est l'artiste qui s'exprime actuellement plus que la sociologue.

— La nature du Ghana est extraordinaire, c'est le seul coin d'Afrique où le modernisme agressif n'a pas encore détruit tout caractère authentique. De plus les noirs ghanéens sont très beaux (l'artiste en témoigne dans ses admirables portraits), ils ont un port de tête extraordinaire.

Malheureusement, il ne m'est pas donné de partager la nostalgie de ma charmante interlocutrice. Je n'ai pas vécu au Ghana. Ce que j'ai entendu renforce mon désir de partir à la découverte au continent africain.

Henry BULAWKO.

A la découverte
de l'homme

Voyages d'hier et d'aujourd'hui

EXPLORATEUR : qui, à partir de ce mot, n'a rêvé de voyages merveilleux, pleins de périls et de découvertes, jalonnés d'aventures extraordinaires?... Il faut se méfier des mots. De celui-là en particulier, tout miroitant d'images d'Épinal — souvent les mêmes d'ailleurs dont une certaine tradition a paré les conquêtes coloniales.

Ainsi, Alain Gheerbrant est un explorateur. Son expédition Orénoque - Amazone est connue par le film et les livres (1) qu'il en a rapportés. Il a voyagé à travers l'Afrique et son livre « Congo Noir et Blanc » (2), publié en 1955, reparait dans les vitrines des libraires avec une bande soulignant son caractère « prophétique »...

Mais parce qu'aujourd'hui, il ne reste, de par le monde, plus grand' chose à « découvrir », et que l'exploration, d'aventure est devenue science ; parce que surtout, c'est là le sens même de sa vie, il voit dans l'explorateur, essentiellement un humaniste.

Il penche son visage jeune et fin, aux cheveux déjà gris, au regard gris également, non pas comme l'acier, mais comme une eau courante, et, pesant chaque mot de cette profession de foi, il explique :

RETOUR AUX SOURCES

— Ce qui m'intéresse dans de telles entreprises, c'est avant tout l'aspect humain. Découvrir d'autres hommes, c'est tout simplement découvrir l'homme. J'ai été amené à partir un jour, pour établir le contact avec les hommes les plus éloignés de nous dans le temps (disons, les plus primitifs). Ce fossé qui existait entre les

La vision de l'autre homme était déformée par un certain nombre d'écrans, dont le pire est sans doute l'exotisme.

Je me suis beaucoup élevé, pour cette raison, contre certaine conception du folklore. Dans mon livre sur le Congo, par exemple, je parle de ces fameuses danses spectaculaires du Ruanda. Les Belges les ont conservées, et même ont encouragé le roi du Ruanda à en maintenir la tradition la plus fastueusement possible, parce que cela permet de très beaux spectacles quand arrivent des visiteurs de marque, ou quand vient la commission de l'O.N.U. Mais le contenu de ces danses, quel est-il ? Personne n'en sait rien, personne ne s'en préoccupe. Il a disparu.

UN ENTRETIEN AVEC Alain GHEERBRANT

Et le même phénomène s'est produit pour l'ensemble de l'art africain. Tant que les artistes africains faisaient des sculptures ou des masques qui constituaient le support d'une tradition spirituelle, d'une culture, leurs œuvres étaient belles et originales. Le jour où on leur a enseigné qu'ils n'avaient pas de culture valable, tout en les encourageant à sculpter, leur production est devenue formelle, a perdu tout contenu. Résultat : l'effondrement total de l'art africain en deux générations.

Les « grands voyageurs » — et même les moins grands — font en général étalage des trophées qui témoignent de leurs aventures. L'exotisme, précisément, présidé à la décoration de leurs appartements.

d'une règle du jeu pratiquée de toute éternité, tant et si bien qu'on ne pouvait pas en concevoir d'autre...

— Certes, les esprits ont parfois du mal à marcher au même rythme que l'Histoire.

— Prenez la position moyenne de l'Européen que son travail amène à occuper un poste en Afrique noire. Il part là-bas marié, donc transportant son propre foyer, qui ne sera pas influencé par le milieu qu'il va rencontrer. Il essaie sur place de reconstituer le mieux possible sa cellule à l'image de ce qu'elle serait dans son pays d'origine et se ferme totalement à l'extérieur. Même s'il apprend la langue, c'est uniquement le vocabulaire usuel ; il ne s'intéresse pas aux Noirs.

ne s'intéressent pas aux autres, c'est peut-être parce qu'ils n'ont pas le temps. L'accélération de la vie, surtout la vie citadine, devient telle que la plupart des gens ne recherchent que la distraction là où, autrefois, ils recherchaient la culture. Or la distraction, on la trouve dans l'exotisme, qui ne demande pas que l'on cherche à comprendre quel est le système de perception et de pensée de l'homme qui a été élevé sur des bases différentes des nôtres...

UN ESPOIR : LES AUTRES

Ces propos amers, Alain Gheerbrant les tient en connaissance de cause. Faut-il donc se résoudre à ce cloisonnement de l'humanité que les progrès techniques, l'évolution sociale semblent démanteler chaque jour davantage ? A part quelques cas privilégiés, les dialogues qui s'instaurent par la force des choses ne peuvent-ils être que des dialogues de sourds ? Non. Il y a une issue.

— L'issue, on peut l'espérer des autres, souligne Alain Gheerbrant. Contrairement à beaucoup de gens qu'inquiète cette intrusion du « tiers monde » dans le concert des nations, je pense que la jeunesse et la curiosité de tous ces peuples peut être très utile à l'humanité, et que nous pouvons nous-mêmes en bénéficier.

Tenez, il y a six mois, j'étais en Algérie. Dans une grande ville, j'ai rendu visite à un important libraire. Je lui ai demandé comment marchaient ses affaires, ce qu'il vendait. Il m'a répondu : « Je vends beaucoup de Sartre, de Malraux, de Bernanos, de Camus » et il m'a cité encore d'autres auteurs importants de notre époque. « C'est très bien. Et à qui les vendez-vous ? » lui ai-je demandé. Il m'a répondu : « Aux Arabes ». Et comme je lui demandais ce qu'achetaient les Français, il m'a dit : « Il faut dire les Françaises, car les hommes ne lisent pas : les Françaises, elles, achètent les hebdomadaires, les magazines »...

De même, si l'on parle avec n'importe quel étudiant noir de Dakar, on sent chez lui la présence vivante de la culture française dans ce qu'elle a de meilleur. Ce n'est pas du snobisme, c'est pour lui un besoin. Peut-être dans leur dialogue avec nous pourront-ils réveiller en nous le besoin de connaître, l'humanisme...

Et puis, l'évolution actuelle fait que de plus, les Européens sont obligés de se mêler aux autres non plus dans des rapports de maître à esclave, mais sur un pied d'égalité.

Il faut faire admettre aux gens que ceux qui ne sont pas comme nous sont aussi des hommes, que nous n'avons pas à nous ériger en juges, mais d'abord à essayer de comprendre. Tout en restant nous-mêmes, nous pouvons nous enrichir par les contacts avec les autres.

C'est cette connaissance là, à laquelle les livres, les films, l'éducation scolaire doivent contribuer, qui est le fondement de l'antiracisme.

(Interview recueillie par Louis MOUSCRON.)

(1) L'Expédition Orénoque-Amazone (N.R.F. 1952), Prix Vickings. — Des Hommes qu'on appelle sauvages (N.R.F. 1952).

(2) Congo Noir et Blanc (N.R.F. 1955).



Alain Gheerbrant pendant une prise de vues

deux moments historiques que nous représentations respectivement, je me suis posé la question de savoir s'il pouvait être comblé, si nous pouvions engager le dialogue, et si ce dialogue serait (c'est peut-être égoïste) enrichissant pour moi.

En fait, c'est par un besoin d'écrivain que je suis parti. L'ethnologie m'a paru répondre à ce besoin de renouvellement du matériau de travail, au sortir de ce vase clos où la guerre nous avait enfermés. Pour notre génération, il y avait un besoin d'air neuf, un besoin de trouver l'homme, car le régime auquel nous avions été soumis nous en avait donné une image déformée et partielle.

J'ai commencé par faire une sorte de retour aux sources ; et puis j'ai remonté le temps vers nous, vers des communautés humaines de plus en plus proches. J'ai fait des voyages, des enquêtes dans différents pays, cherchant toujours la même chose. Je me suis préoccupé davantage de ce que ces gens m'apporteraient que de ce que je pouvais leur apporter. J'ai recherché à la fois ce qu'il y avait de commun entre nous et ce qui, dans les différences, pouvait m'enrichir, en faisant abstraction de toute notion de progrès d'eux à moi.

HERITAGES CULTURELS

Le mot « explorateur » prend ici son sens le plus noble. C'est tout le contraire de ces images d'Épinal où l'on voit le « grand sorcier blanc » épater les « sauvages » ou juger de haut leurs mœurs « ridicules ». Alain Gheerbrant continue :

— Pendant toute l'époque du colonialisme, la plupart des Occidentaux arrivaient dans les pays lointains avec la certitude qu'ils possédaient la science infuse, et que les indigènes ne connaissaient rien. Ils ne voyaient aucun dialogue possible.

Or ici, dans ce studio où Alain Gheerbrant me reçoit, il n'y a aucune de ces œuvres d'art, authentique ou de série, que l'on pourrait s'attendre à voir proliférer. Décidément, il n'est pas un explorateur « comme les autres » !...

— Ce que j'ai vu d'effrayant au Congo belge, précise-t-il, c'est l'entreprise de démolition universelle, systématique de toute véritable pensée, de tout l'héritage culturel noir. Chez nous, beaucoup sourient lorsqu'on parle de l'héritage culturel de peuples qui en sont tout juste, par exemple, à l'âge du bronze. C'est absurde : tout homme, quel qu'il soit, a un héritage culturel. Ceux qui sourient, d'ailleurs, ne manquent pas, à l'occasion, de dire qu'ils aiment les « arts primitifs » parce que c'est la mode ; ils regarderont avec admiration les objets en os du magdalénien, reconnaîtront que ce sont des chefs-d'œuvre et souhaiteraient en posséder dans leur vitrine. Mais ils dévient à ces hommes vivants le droit d'avoir une culture. Dès lors, le d'après est impossible. Un fossé se creuse, qui ne peut être comblé que par une explosion, par la violence.

UN EGOCENTRISME TENACE

— Comment expliquez-vous cet état d'esprit ?

— Les Européens font preuve d'un égoïsme tenace. Il y a plusieurs années déjà qu'a eu lieu la conférence de Bandung, et les gens commencent à peine à se rendre compte que d'autres existent, avec les mêmes droits que nous sur la planète. Et encore ne sont-ils pas très convaincus. Même parmi les diplomates occidentaux, combien sont secrètement, voire ouvertement gênés devant les transformations qui se manifestent à l'O.N.U. C'est comme si on faisait fi, tout à coup,

— Vous avez parfaitement illustré cette situation en ce qui concerne le Congo belge...

UN MONDE ABSURDE

— Lorsque j'y suis allé, la presse mondiale publiait des articles présentant le Congo belge comme la colonie modèle. On vivait sur un mythe. En fait, c'est d'une ferme modèle qu'il s'agissait. Le Noir était sorti de son milieu coutumier. Il était soumis à un « nettoyage » extérieur et intérieur intense, destiné à en faire un homme neuf, dans lequel on pourrait verser une autre forme d'esprit.

Il y avait notamment le système d'éducation. On ne voulait pas former d'élites : « Pas d'élites, pas d'histoires », disaient les Belges. Avec une certaine naïveté, ils croyaient pouvoir modeler ainsi des sortes de robots. D'ailleurs, ils ne se posaient pas tellement de questions, étant donné qu'économiquement c'était une réussite, surtout au Katanga...

Je crois que je n'ai jamais été dans un monde qui me paraisse aussi absurde, au sens kafkaïen du mot, que ce monde du Katanga et des grandes sociétés minières. C'était une machine parfaitement construite, mais on avait seulement oublié qu'il s'agissait d'êtres humains...

Tenez, je me souviens de cet ingénieur qui m'avait fait visiter les mines de Jadotville, le grand centre de l'Union Minière. En me montrant les installations établies pour les Noirs, il m'expliquait que ceux-ci avaient le droit de boire du coca-cola et de la bière, que le samedi, ils avaient une séance récréative : le cinéma de la mission voisine leur faisait passer des films de Mickey... Comme je lui demandais s'ils ne faisaient pas de temps en temps un tam-tam, il me répondit : « Le tam-tam est interdit, sous peine d'une amende, qui se monte à un mois de salaire »...

Cette phrase terrible m'a été dite en toute ingénuité. Et comme, à la fin de nos entretiens, je m'efforçais de montrer à cet homme l'absurdité et les dangers de ce système, il finit par me dire : « Ecoutez, en tout cas, chez nous, les Noirs grandissent, grossissent et deviennent moins laids qu'en brousse ! ». Cette idée d'un perfectionnement purement quantitatif, et par rapport à des canons fixés par les maîtres seuls, voilà qui illustre parfaitement l'état d'esprit colonialiste. Je crois que c'est la phrase la plus terrifiante que j'aie jamais entendue...

UN VERITABLE COMMERCE HUMAIN

— Rares sont ceux qui aujourd'hui voyagent pour connaître les autres peuples...

— Je fais que les voyages se soient généralisés depuis un siècle a diminué la qualité moyenne du voyageur. Au temps de Marco Polo ou de Bougainville, de Humboldt ou de Darwin, les voyageurs étaient presque toujours des humanistes, très cultivés pour leur époque, ils allaient réellement à la découverte des autres hommes, et voulaient poser avec eux les bases d'un véritable commerce humain, dans tous les sens du mot.

Tout cela a disparu avec l'intensification des voyages, qui ont cessé d'être un moyen de se connaître et de s'éduquer, mais sont un moyen de gagner de l'argent plus vite et plus facilement... Les gens vont à l'extérieur dans la pensée de rentrer le plus vite possible, et, fermant les yeux au monde qui les entoure, n'y puisent aucun enrichissement.

— Et ceux qui ne voyagent pas ?...

— Ceux-là sont plus excusables. S'ils

DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL

15, Fg Montmartre - Paris (9^e)

Tél. : PRO. 82-78

Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 7,50 NF

Abonnement de soutien : 15 NF.

ETRANGER

Un an : 12 NF

Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris
Pour les changements d'adresse envoyer 60 fr. et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer « Droit et Liberté » ou s'abonner au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 51, Bd du Jardin-Botanique, à Bruxelles. Les versements peuvent être effectués au C.C.P. 278947, de M. S. Gutman, Bruxelles.

Le numéro : 10 francs belges.

L'abonnement annuel : 100 FB.

Abonnement de soutien : 150 FB.

Journal composé et imprimé par des ouvriers syndiqués S.P.E.C. — Châteauroux Gérante : S. BIANCHI.